



MAGENTA

LE CRI DU CHACAL

AMICALE DES ANCIENS DU 2ème ZOUAVES

Siège social : à la Maison des combattants
22 rue des Chassaintes – 30900 NIMES

Président d'Honneur : De VILLEPIN Bruno

Thurelles
45680 DORDIVES
☎ 02 38 92 76 06

Président : MERCADIER Louis

2 avenue Frédéric Mistral
30490 MONTFRIN
☎ 04 66 03 36 49 – 06 16 59 06 57
louis.mercadier@sfr.fr

Secrétaire : TRIBAUT René

94 Chemin de Beauregard
84550 MORNAS
☎ 04 90 37 08 72

Trésorier : DOUCET Roland

11 rue des Déportés
45680 DORDIVES
☎ 02 38 92 13 10

Bulletin n° 50 - décembre 2013

L'EDITO DU PRESIDENT

Depuis la parution du dernier numéro de MAGENTA, deux événements importants (à mon avis), ont eu lieu. Le premier a été l'inauguration du Jardin de Mémoire sur le territoire de la commune de Moulin-sous-Touvent. Le second fut la célébration de l'anniversaire (100 ans) de Léon ACOT.

Après huit années longues et pénibles, Bruno et Jean-Marie (sans oublier leurs épouses) ont vu leurs efforts récompensés. Le dimanche 29 septembre 2013, les chéchias et calots rouges, ainsi que les drapeaux, étaient nombreux devant l'église de Moulin-sous-Touvent. Embrassades, congratulations, s'échangeaient avant de rentrer dans une église, trop petite pour contenir le flot important qui y pénétrait. Après l'office, une longue colonne de véhicules se dirigeait vers la Butte des Zouaves où l'on retrouvait les Arquebusiers de l'Est, les fantassins de France 40 et nos amis Zouaves de Magenta (Italie) dirigés par notre camarade Alessandro PIZZI.

Vous lirez dans les pages suivantes le compte-rendu détaillé de cette journée très réussie, avec du soleil ! (événement à signaler), qui a permis à de très nombreux Zouaves de se retrouver autour de notre Président Bruno de VILLEPIN et de son Secrétaire Jean-Marie FLAMME rayonnants de bonheur. Un grand merci à M. d'ARANJO, maire de Moulin-sous-Touvent, qui a

permis la réalisation de ce projet. Merci aussi à tous les bénévoles locaux et aux associations d'Anciens Combattants qui se sont investis.

Puis, le 26 octobre, nous étions quatre anciens du 2^{ème}, accompagnés de nos épouses, à nous retrouver à Mont-de-Marsan pour honorer notre doyen Léon ACOT qui a atteint ses 100 ans, en parfaite santé. Il a écouté les discours, les émaillant d'anecdotes, reçu les cadeaux et remercié l'assistance. Cette fête, très réussie, avait été organisée par le Président des AET des Landes, le Colonel Jacques PENAUD, que je remercie.

Ces deux événements, entre autres, démontrent la volonté des anciens Zouaves de conserver et transmettre leurs traditions. Malheureusement, d'année en année, nos rangs s'éclaircissent. Il devient de plus en plus difficile de constituer un comité directeur, et ne parlons pas du port du drapeau !

Je renouvelle ici les condoléances de tous les anciens Zouaves à la famille de Pierre BOUILLON qui nous a quittés brutalement le 15 septembre. Nous devons nous retrouver, à St-Malo, au congrès national de Maginot où il devait porter le drapeau. J'ai porté celui-ci le 19 à ses obsèques où Michel LEBOEUF nous a rejoints. Pierre, tu nous manques cruellement. Tu voulais t'investir avec Michel LEBOEUF dans l'organisation de notre prochain congrès. Michel assurera seul, car il est capable. Mais nous ne t'oublierons pas...

Chers Amis, Michel a concocté un bon programme. Je vous assure du beau temps, remonté du midi. Essayons de nous retrouver nombreux à Caen.

Entre temps, passez une bonne fin d'année, exempte de tout souci, un joyeux Noël en famille et BONNE ANNEE 2014.

Louis MERCADIER

QUELQUES MOTS DU SECRETAIRE

En premier lieu, je transmets les remerciements de l'Union Nationale des Zouaves aux généreux donateurs de l'Amicale qui ont ainsi participé à la réalisation du Jardin de Mémoire, cette édification devenant, en France, le Monument National de tous les Zouaves de tous les temps.

Une année de plus s'achève et la nouvelle va bientôt pointer dans la course du Temps. Il faudra de nouveau penser à la cotisation, pour 2014. Son montant demeure inchangé, 22 Euros (11 Euros pour les veuves). Nos rangs s'éclaircissent et nous n'avons plus de relève. Votre cotisation est la seule ressource pour faire fonctionner votre Amicale (Impression et diffusion du bulletin semestriel, achat des gerbes pour les manifestations et pour les cérémonies d'adieux aux camarades, frais de correspondance du secrétariat...). Votre trésorier attend votre chèque et vous en remercie par avance.

Je m'adresse aussi aux lecteurs qui ont découvert notre Bulletin semestriel MAGENTA sur internet, et qui s'y intéressent. Comme nous ne recevons aucune subvention et que nous sommes indépendants des associations des Anciens Combattants, il vous est possible de nous aider à l'édition de ce bulletin en prenant un abonnement de soutien (22 Euros par an pour deux parutions). Adresser le chèque, libellé au nom de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} Zouaves, à Roland DOUCET, 11 rue des Déportés, 45680 – DORDIVES.

Comme chaque année, nous participerons au prochain rassemblement annuel à la Butte des Zouaves qui commémorera le 183^{ème} anniversaire de la création du Corps des Zouaves. Pour cause d'élections municipales, qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, la date à retenir qui pourrait être le dimanche 06 avril n'a pas encore été arrêtée. Pour tout renseignement, contacter Jean-Marie FLAMME au 03.27.63.74.43.

Séjour en Normandie du 15 au 18 mai 2014

Le 31^{ème} Congrès annuel de l'Amicale aura lieu en Normandie, à Caen (Calvados), à l'Hôtel Crocus, 2 rue de la Folie, Rond Point du Débarquement – 14000 - CAEN. Tél. 02.31.47.31.23. Il est organisé par notre ami Michel LEBOEUF, de Hérouville, ancien appelé de la 3^{ème} Cie.

Jeudi 15 mai

Arrivée à l'hôtel (2 étoiles), accueil, installation. L'hôtel dispose d'un grand parking.

En fin d'après-midi, apéritif de bienvenue. Dîner et hébergement.

Vendredi 16 mai

Petit déjeuner. Accueil par notre guide local qui nous accompagnera toute la journée.

A 8h30, départ en bus vers les plages de débarquement : Bénouville, Courcelles, Ouistreham et Arromanches. A Ouistreham, entrée au cinéma circulaire 360° situé sur les hauteurs de la ville afin d'assister à une projection d'images d'archives filmées en 1944.

Déjeuner dans un restaurant de la ville.

L'après-midi, poursuite des visites des plages de débarquement et des cimetières militaires, Américain (Colleville), Allemand (de la Cambe). Retour à l'hôtel, dîner et logement.

Samedi 17 mai

Petit déjeuner puis départ en bus pour la visite de l'Hôtel de Ville de Caen qui est implanté dans les locaux de l'Abbaye aux Hommes, fondée par Guillaume le Conquérant (voir son tombeau). Pot d'accueil offert par la municipalité de Caen.

Départ pour la Ferme-auberge de Bully où sera servi le déjeuner.

Après le repas, visite des vergers, présentation des produits locaux et achats éventuels.

Puis retour en bus à Caen : embarquement à bord du petit train. Arrêt au Mémorial de Caen pour visite du hall d'entrée (1 heure maxi.). Retour à l'hôtel pour l'assemblée générale statutaire. Dîner et logement.

Dimanche 18 mai

Petit déjeuner. A 10h30, messe puis déplacement vers le monument aux Morts situé à proximité. Dépôt d'une gerbe. Déjeuner et dislocation.

PRIX DU SEJOUR : 330 Euros (Base 20 personnes).

Il comprend l'hébergement en chambre double (supplément pour chambre individuelle de 60 Euros, soit au total 390 Euros), 3 nuits avec petit déjeuner, les repas avec boissons et café, l'accompagnement par un guide pour la 1^{re} demi-journée, les droits d'entrée pour les visites, le transport en bus pour les 2 premières journées et les pourboires.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Trois versements de 220 Euros pour un couple et de 130 Euros pour une personne seule.

Le premier versement est demandé avec l'inscription, au plus tard le 15 janvier 2014. Le 2^{ème} versement le 15 février et le solde le 15 avril.

Paiements par chèques libellés à l'ordre de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} Zouaves à adresser au Président Louis MERCADIER dont l'adresse figure sur la 1^{re} page du bulletin.

Si le nombre de 20 personnes n'était pas atteint, un supplément pourrait être demandé. Le trésorier ou le Président prendront alors contact avec les différents inscrits, afin de prendre une décision.

Mobilisez-vous, parlez-en à vos amis. Il y va de l'avenir de notre Amicale. Merci.

ACCES A L'HOTEL

Les modalités d'accès à l'hôtel seront communiquées à la confirmation d'inscription que vous communiquera le Président.

Et, bien sûr, nous espérons vous compter les plus nombreux possibles au congrès de Caen préparé par notre camarade Michel LEBOEUF.

LE CARNET

L'Amicale en deuil

Début juin, nous avons appris par un courrier de sa veuve au secrétaire le décès de notre camarade René PUJAZON, de Fenouillet (31), survenu le 26 décembre 2012. Votre secrétaire a adressé une lettre de condoléances à la famille au nom de tous les Zouaves.

C'est en septembre que nous avons appris le décès de notre vétéran Henri BLARIAU d'Estrud (Nord). Notre camarade avait plusieurs fois représenté notre Amicale aux cérémonies commémoratives, avec notre drapeau, chez nos amis belges.

Nous venons aussi d'apprendre le décès, survenu le 25 juin, à l'âge de 86 ans, du Général de Corps d'Armée Jacques GUICHARD, de la région bordelaise. Proche de notre camarade Claude BRANGER, il nous avait fait l'honneur de venir participer à notre congrès de Pessac-Bordeaux, en 2009. Il était depuis devenu sympathisant de notre Amicale.

Nous apprenons encore un décès, celui, subit, de notre très estimé camarade Pierre BOUILLON, suite à un malaise cardiaque. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 19 septembre à Villiers-Fossard, près de St-Lô (Manche) en présence du Président MERCADIER et de sa compagne, de Michel LEBOEUF ainsi que d'une importante délégation, avec plusieurs drapeaux, d'anciens combattants et des représentants de l'UNC et des Médailleurs Militaires. Jean-Marie FLAMME, pour l'Union, et Roland DOUCET, pour notre Amicale, ont fait déposer chacun une gerbe. Le secrétaire a exprimé, par courrier à la famille, ses condoléances au nom de tous les camarades du 2^{ème} Zouaves.

Fin octobre c'est encore un autre deuil qui vient frapper notre Amicale, celui, brutal qui atteint notre camarade Michel LEBOEUF et les siens. Michel a en effet perdu un de ses fils dont les obsèques ont eu lieu le 31 octobre. Nous nous associons à la lourde peine subie par cette famille.

Nous avons une pensée émue pour la mémoire de nos camarades disparus et nous renouvelons nos condoléances aux familles dans la peine.

ADHESIONS

Bienvenue à nos nouveaux camarades

DELIDEE Jean-Claude

« A Perron », 47170 LANNES. Tél. 06.88.71.57.67.

Au 3^{ème} Zouaves, notre camarade était à Ouled-Rahmann, sur la route de Constantine – Batna, en 1961 jusqu'à la dissolution en 1962.

VIALON Gérard

« Le Vernay », 69610 SOUZY. Tél. 04.74.70.05.95.

De la classe 59 2C, sergent à la 3^{ème} Cie, notre camarade était au 2^{ème} Zouaves du 1-1-60 au 24-4-62.

NOS LIENS D'AMITIE

Les nouvelles du semestre

Juin 2013

Notre camarade Clause BRANGER qui se remet de son opération a eu l'heureuse surprise de recevoir un long coup de fil de notre vétéran Roger LHOMME. Puis c'est Pierre BOUILLON qui est venu converser avec lui. Quelque temps plus tard, après avoir reçu le Bulletin MAGENTA, qu'il a « dévoré » aussitôt, c'est Robert DELAUVE qui l'a appelé pour avoir des nouvelles plus fraîches.

En vue du Conseil d'Administration, le Président Bruno de VILLEPIN s'est entretenu avec le secrétaire au sujet d'un texte à paraître dans la plaquette pour l'inauguration du Jardin de Mémoire. Ce texte a été adressé au Président MERCADIER qui le lui remettra à la réunion.

Pierre LABURTHE demande qu'on l'excuse de n'être pas allé saluer les camarades présents au congrès de Condom. Hospitalisé pour être opéré de la cataracte, il a vu l'opération reportée, son œil étant infecté d'un chalazion à faire disparaître avant toute nouvelle tentative.

C'est Jean-Marie FLAMME, de l'Union, qui vient ensuite demander au secrétaire le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Amicale pour le faire paraître dans son bulletin. Ce document figurera dans MAGENTA qu'il recevra prochainement. Notre camarade a de gros soucis survenus après une opération à un œil. Nous lui souhaitons que son état s'améliore rapidement.

C'est au tour d'Hubert DUPUY de se manifester. Il se concerta avec ses « voisins », les camarades GASSER et CEZERAC, au sujet de leur présence envisagée en octobre à Mont de Marsan à la petite fête qui sera organisée pour les 100 ans de notre Chibani Léon ACOT. GASSER a téléphoné au camarade Honorat MARTINEZ pour solliciter ses souvenirs du temps qu'il côtoyait notre vétéran Léon. Notre cher Honorat est maintenant très fragilisé par son grand âge.

Robert DELAUVE a, comme d'habitude, très apprécié le MAGENTA de juin qui lui a permis d'avoir des nouvelles des Zouaves. Il a téléphoné à notre vétéran Roger LHOMME qu'il a trouvé encore très « allant » avec ses 94 ans ; il s'en dit très réjoui. Il regrette d'avoir été absent de chez lui lorsque Hubert DUPUY s'y est arrêté en allant en Bretagne. Robert est toujours très occupé dans ses fonctions auprès du Souvenir Français pour lequel il effectue des recherches concernant les Zouaves Bretons morts pendant la première guerre lors des combats de Quennevières, notamment. Il a promis au secrétaire un texte à paraître dans un prochain MAGENTA relatif à la mémoire du dernier POILU de 14/18.

Un courrier d'Olivier de MONTETY apprend au secrétaire que, lui aussi, a très apprécié le dernier MAGENTA, comme c'est toujours le cas, surtout pour la rubrique donnant des nouvelles des camarades. Olivier compte, comme chaque année, se rendre dans les hêtraies du massif de l'Aigoual pour se ressourcer. Il prévoit aussi de rendre une petite visite à VAN DE MERGHEL, à Pertuis.

Dans une belle lettre au Président MERCADIER, notre doyen Léon ACOT lui révèle que sa présence au congrès de Condom demeure dans sa pensée et que cela lui fait énormément de bien au mental. Nous nous en réjouissons.

Une autre lettre au Président, cette fois de notre amie Alix de VILMAREST, qui lui dit avoir été heureuse de recevoir une carte expédiée du congrès, lui prouvant que les Zouaves ne

l'oublie pas ainsi que la mémoire de son mari. Elle remercie les signataires et regrette de n'avoir pu les rencontrer au congrès, n'y ayant pas assisté pour raison de santé.

Le Président MERCADIER a dû se rendre en TGV à Paris pour être présent aux obsèques d'une parente, à Suresnes, le 24 juin.

Notre camarade Michel BALLEST s'est manifesté auprès du Président pour le remercier de la carte reçue de Condom. Michel est toujours très marqué par son deuil. De plus, il souffre beaucoup d'un genou et de varices.

Dans un nouveau courrier au Président, notre poète et bientôt centenaire Léon ACOT lui raconte comment, comme à chaque réception d'un numéro de MAGENTA, il laisse tout pour lire avidement, se plongeant dans la lecture de ce document où il trouve tout magnifique. Notre vieux camarade a eu un coup de fatigue dû, selon lui, à la répétition de plusieurs manifestations. Après sa prestation au congrès de Condom, il a, une dizaine de jours après, participé au rassemblement des anciens Enfants de Troupe puis à celui des Sapeurs Pompiers de son département, côtoyant Ministre, Préfet et Colonel... Puis la « Pêche » est revenue, et aussi la passion d'écrire.

Juillet 2013

Ce mois d'été débute avec une bonne nouvelle. Nos camarades Michel LEBOEUF et Pierre BOUILLON se sont entendus pour jeter les bases du congrès de 2014. Ce rassemblement aura bien lieu, à Caen, du 15 au 18 mai. L'hôtel, les autocars sont déjà retenus pour 30 personnes ! Bravo à nos deux Zouaves qui ont agi sans perdre de temps et font honneur à notre arme.

D'autres nouvelles : Pierre BOUILLON (encore lui !), notre « recruteur », nous apporte deux adhésions. Pour sa part, le Président nous informe que l'anniversaire de Léon ACOT sera fêté le 26 octobre.

Un autre courrier nous parvient, cette fois, du Doubs. C'est notre vieux camarade, le « Chacal » bisontin Jean GERBER qui nous gratifie d'une longue lettre. Après de nombreux désagréments de santé subis par son épouse Geneviève et lui-même, Jean a été choisi pour représenter l'armée française sur une carte d'invitation franco-allemande diffusée pour le cinquantenaire du Traité de l'Elysée, célébré dans des manifestations organisées dans les villes jumelées de Besançon et de Fribourg. Nos lecteurs trouveront la reproduction de la lettre de Jean dans les pages de ce bulletin.

Quelques nouvelles de notre camarade Roland DOUCET. Il a dernièrement fait de brèves sorties en Baie de Somme, au Mont St-Michel, à St-Malo, et aussi en Vendée. Donc tout va bien pour lui et Arminda.

Quant à notre camarade Michel BALLEST, il n'ira pas cette année en cure à Balaruc et le regrette car ses précédents séjours là-bas lui avaient été bénéfiques. Il doit se déplacer avec une canne, un genou est récalcitrant et douloureux. Lors des manifestations, il ne peut plus suivre les défilés qui montent au Monument. Il doit s'y rendre plus tôt avec son drapeau et attendre les participants.

Puis c'est André GILLES, le « Francilien » de Levallois, qui demande au secrétaire, le « Provençal », s'il a les mêmes problèmes à résoudre suite à la période caniculaire qui règne aussi en région parisienne. Si la température est sensiblement la même, André a des orages en plus tandis qu'en Vaucluse, il y a le chant des cigales et les corvées d'arrosage. André n'ira pas cet été passer quelques jours dans la Creuse comme les années précédentes. Averti de la préparation du congrès de 2014 à Caen, il se fait une joie de prévoir y participer. Il fait part aussi au secrétaire de son plaisir d'avoir très apprécié le dernier bulletin MAGENTA.

Septembre 2013

Après un mois d'Août très calme sur le plan des contacts, ces derniers reprennent dès la rentrée des vacances.

Revenant de Moulin-sous-Touvent où il a participé aux derniers préparatifs de l'inauguration du Jardin de Mémoire, le Président MERCADIER a reçu un coup de fil de Robert DELAUBE. Notre camarade sort de l'hôpital après avoir subi une opération de l'aorte suite à un AVC qui l'avait cloué devant son ordinateur. Robert va beaucoup mieux mais il ne pourra se rendre à l'inauguration du 29 septembre comme il l'avait prévu.

Notre vétéran André GILLES a appelé le secrétaire pour avoir quelques nouvelles « fraîches ». Il venait de sortir pour faire des courses. Mais, comme il est obligé de s'aider d'une canne, il n'a pu prendre son parapluie si bien qu'il a bénéficié d'une bonne douche, surpris par la pluie qui revisitait le ciel parisien.

Le Président, en route pour Saint-Malo où il doit participer à l'Assemblée Générale de la FNAM en y représentant les Zouaves, apprend par Charles BRENUGAT le décès subit de notre camarade Pierre BOUILLON qui devait l'accompagner comme porte drapeau. Ecourtant sa présence à St-Malo, il s'est rendu à Villiers-Fossard avec Arlette pour y rejoindre Michel LEBOEUF et assister aux obsèques de notre camarade.

Notre amie Guite de GUIBERT, après avoir subi durant l'été des ennuis de santé lui occasionnant notamment une brève hospitalisation et plusieurs examens médicaux, se manifeste auprès du secrétaire pour lui demander de l'excuser auprès de tous les Zouaves de ne pouvoir se rendre à l'inauguration du Jardin de Mémoire. Elle le regrette bien et les assure de sa présence par la pensée ce jour-là. Elle s'est aussi inquiétée de la santé du secrétaire et de son épouse et a pu être rassurée sur ce point. Notre amie a retrouvé dans ses archives quelques documents dont certains, qu'elle va adresser au secrétaire, pourraient lui être utiles pour MAGENTA. Elle en a adressé un à Hubert DUPUY pour servir à la fête d'anniversaire de notre centenaire Léon ACOT. Guite nous avoue que sa santé lui cause de gros soucis mais qu'heureusement deux de ses filles qui n'habitent pas très loin de chez elle lui rendent fréquemment visite.

Des nouvelles plus récentes de Robert DELAUBE : Notre camarade est rétabli de son accident vasculaire, sans aucune séquelle, heureusement pour lui. Mais l'Homme de Sciences lui a demandé de cesser ses activités, au moins pendant quelque temps.

Des nouvelles aussi, d'Hubert DUPUY : Notre Bordelais va fêter ses 87 ans dans quelques jours. Il s'est rendu dans sa famille dans le Vaucluse, près de Cavillon. Il en a profité pour faire, au passage, une petite visite au Président MERCADIER, ce qui leur a permis de déjeuner ensemble. Hubert peaufine les petites surprises qu'il fera à notre chibani Léon ACOT, le mois prochain, pour son centenaire, en compagnie du Président, de CEZERAC et de GASSER.

Octobre 2013

Le Président est rentré de l'inauguration du Jardin de Mémoire. La météo fut clémente, la cérémonie s'est déroulée sans une goutte d'eau et même avec du soleil. Le compte rendu figurant dans ce bulletin vous en dira plus sur cette réussite.

Notre amie Odette CHABOREL, lors d'un coup de fil au Président, lui a demandé de transmettre ses amitiés au secrétaire et à son épouse ; ils la remercient de sa délicate attention. Elle n'envisage pas, à son grand regret, de se rendre au congrès de Caen, une sciatique chronique l'handicape fortement, la gênant même dans ses occupations ménagères.

Notre Trésorier Roland DOUCET rentré, lui aussi, de l'inauguration, est reparti à St-Gilles. Mais il doit revenir avant la fin du mois pour se rendre à Paris en consultation chez son spécialiste qui le suit depuis ses multiples opérations. Espérons qu'il en reviendra rassuré.

Claude BRANGER, le Melunais, vient taquiner votre secrétaire en lui demandant si les sangliers sont revenus lui rendre visite... Malgré ses handicaps, notre camarade a tenu à assister à l'inauguration du Jardin de Mémoire. Il a porté le drapeau de l'Union tandis que celui de l'Amicale l'était par Jacques VILLER, notre autre camarade venu, lui, de sa résidence belge, malgré ses problèmes respiratoires.

Pierre LABURTHE, comme à chaque parution du bulletin, tient à renouveler ses amitiés aux camarades par l'entremise de votre secrétaire. Il a rendu visite avec son épouse à Pierre et Liliane CEZERAC, en octobre, pour les vendanges, et demeure toujours en contact avec Emile et Jacqueline DODERO, Claude et Josiane NENYE, Raymond et Aline QUEMENEUR. Il a des nouvelles de Monique RICHARD par CEZERAC mais, en revanche, il n'en a plus de LALET depuis le Nouvel An.

Notre amie Guite de GUIBERT a téléphoné à Léon ACOT pour son 100^{ème} Anniversaire et l'a ressenti rayonnant de joie après la fête qui lui a été prodiguée à cette occasion. Elle remercie le Président pour les photos de la cérémonie du 29 septembre à la Butte des Zouaves. Elle a, par le même courrier, adressé au secrétaire une copie, extraite de son carnet de notes de 1945, lorsqu'elle était sur le front. Ce document paraîtra dans le prochain MAGENTA.

Notre amie Alix de VILMAREST a écrit au Président pour le remercier de son envoi de la plaquette de l'inauguration du Jardin de Mémoire. Elle lui dit que son défunt mari aurait été heureux de voir ce projet résolu. Elle se souvient, à ce sujet, qu'il y a déjà des années, elle l'avait accompagné à Coxyde, en Belgique, y ayant défilé avec les drapeaux de tous les régiments de Zouaves. Elle regrette d'avoir manqué le rendez-vous de Condom, ayant été malade une bonne partie de l'année ; mais elle attend la réception du Bulletin MAGENTA pour savoir où aura lieu le prochain congrès.

Notre vétéran Gilbert CALDERON, de Toulon, passe le bonjour à tous les anciens Zouaves. Sa santé va aussi bien que possible. Il compte bien aller au congrès de Caen l'an prochain.

Enfin, pour votre secrétaire, le moment est venu de clore cette rubrique. Il lui faut maintenant préparer et transmettre les textes du sommaire de votre bulletin à Serge JAMES qui, avec Louis MERCADIER, vont se charger de réaliser et diffuser le numéro 50 de MAGENTA.

Bonne année à tous.

AU FIL DU COURRIER

Lettre au secrétaire

Cher Ami René,

Je reprends un contact abandonné par suite des aléas de la vie. Cependant, grâce à MAGENTA, je suis informé des principaux événements concernant les anciens compagnons. C'est ainsi que j'ai appris l'accident survenu à Renée. J'espère qu'elle n'en a pas gardé de séquelles. Vous devez bien, comme nous, subir les désagréments dûs à nos âges qui avancent bien trop vite.

Dans notre famille, décès de notre fils en 2011, à 61 ans, suite à un cancer. Pour moi, ablation de la moitié du colon. J'ai évité la poche et les coloscopies sont rassurantes depuis 2007. En 2008, AVC sans séquelles apparentes et en 2013, AIT(AVC de moins de 24heures).

Pour Geneviève, en mai 2012, infarctus avec pose d'un stent puis chute dans l'escalier en béton : trois mois de handicap sérieux. Dernièrement, en mai, AVC. A ce jour, léger handicap côté droit, bras et jambe. Déambulateur et (ou) canne, défaillance de mémoire récente...

Nouvelles plus agréables : J'aimerais que tu fasses part de mes remerciements aux signataires de l'aimable carte envoyée de Condom. J'ai envoyé, en mars, une carte à mon camarade Maurice MILLET, qui me représentait, coiffé du calot de Zouave, document réalisé suite aux cérémonies jumelées entre Besançon et Fribourg à l'occasion du cinquantenaire du Traité de L'Elysée. Maurice (ou Simone) a eu la délicate attention de la faire voir au congrès de Condom, d'où l'amical souvenir de quelques anciens...

A présent, l'histoire de cette carte. Afin de célébrer ce cinquantenaire, les villes jumelées ont organisé des réunions festives ainsi qu'une exposition de photos pour faire connaître aux habitants des deux villes le cadre de vie de chacune d'elles. Un photographe bisontin a pris une vingtaine de clichés des endroits typiques de Fribourg. Un Fribourgeois a fait de même à Besançon. De plus, il a voulu photographier les représentants des principales religions, l'archevêque, le pasteur, le rabbin, l'imam. Il a également demandé le portrait d'un ancien combattant de 39/45.

Le Président de la section bisontine de l'UNC a désigné volontaire son vice président ! J'ai donc été « portraité » un dimanche matin de janvier par un temps de gel et de verglas, chose exceptionnelle en Franche Comté, devant le monument de la Libération édifié sur une des collines dominant la ville. C'est dans la chapelle située dans la crypte que nous avons entendu la messe de clôture de notre congrès de 1998.

Toutes les photos, encadrées en 60 x 60 cm environ, ont été exposées à Besançon d'abord puis à Fribourg, du 5 mars au 13 avril. Les visiteurs ont ainsi eu l'avantage (et le plaisir ?) d'admirer un ancien du 2^{ème} Zouaves dans toute sa splendeur ! Peut-être que le calot rouge a ranimé des souvenirs chez des Allemandes qui furent jeunes en 1945 ? C'est à mon insu que les Fribourgeois ont choisi cette prestigieuse effigie pour orner leur carte d'invitation. Ils l'ont également insérée dans une plaquette bilingue éditée pour l'occasion. (Depuis, j'attends un courrier de Hollywood ! J'espère que le tien me parviendra avant !)

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter santé correcte et bon vent à toute la famille. Si le Comité pense que cette historiette ne vaut pas quelques lignes dans un MAGENTA, je n'en serai pas offusqué.

PS : Le Congrès National de l'UNC 2014 aura lieu à Besançon ; j'ose espérer y retrouver quelques vieux chacals...

Besançon, le 01 juillet 2013, Jean GERBER.

UNE BELLE FETE

Anniversaire du Centenaire de Léon ACOT

A l'initiative du Colonel Jacques PENAUD, une réunion très sympathique réunissait, dimanche 26 octobre, les membres des AET (Anciens Enfants de Troupe) du département des Landes. D'anciens sapeurs-pompiers et 4 anciens du 2^{ème} Zouaves, accompagnés des épouses, à savoir : Hubert DUPUY (sans Françoise), André GASSER et Andrée, Pierre CEZERAC et Liliane, Louis MERCADIER et Arlette

Les présentations effectuées, M. PENAUD, Président des AET des Landes, donnait la parole à Louis MERCADIER. Celui-ci s'adressait en ces termes à notre doyen :

« Chibani, je vous avais promis, il y a quelques semaines, de venir vous voir fin octobre. C'est chose faite. Nous sommes venus, 4 anciens du 2^{ème} Zouaves, accompagnés de nos épouses, pour vous témoigner notre affection. Je vous apporte le salut fraternel de tous les Zouaves mais plus particulièrement celui de vos frères d'armes : Marguerite de GUIBERT, Bruno de VILLEPIN, Maurice MILLET, Gilbert CALDERON. Au nom de notre comité directeur, je suis heureux de vous remettre le livre « La Légende des Zouaves », la photo sous cadre de notre Mémorial National inauguré le 29 septembre 2013 à Moulin-sous-Touvent et la plaquette éditée pour cette cérémonie. Nous sommes fiers de vous et vous souhaitons un joyeux anniversaire ».

Hubert DUPUY suivait pour remettre une collection de photos transmises par Mme de GUIBERT, et un coffret de vins.

Ensuite, le Colonel PENAUD rappelait la vie et les différentes carrières de notre doyen :

1927 – Entrée sur concours à l'Ecole des AET de Rambouillet ;

1931 – Engagement au 502^{ème} Régiment de Chars ;

1934 – Affectation au 8^{ème} Zouaves à Mourmelon ;

1937 – Affectation au 2^{ème} Zouaves ;

15/10/1938 – Mariage avec Marinette à Nemours, en Algérie, qui lui donnera 3 enfants.

1944 – Débarquement à St-Tropez, puis remontée de la Vallée du Rhône, combats des Vosges, pour terminer en Autriche et enfin être démobilisé en 1946 à Angoulême, comme Adjudant-Chef.

Revenu à la vie civile, il postule à l'entrée du nouveau corps de sapeurs-pompier forestiers professionnels où il accepte avec humilité d'y être intégré avec le grade de sergent. Trois ans plus tard, il est promu Adjudant-Chef, puis Sous-Lieutenant en 1951 et quittera ce corps à 61 ans avec le grade de Capitaine. Et là, commence sa retraite bien occupée.

Le Président PENAUD terminait en remettant à Léon un livre de 46 pages retraçant toutes les périodes de sa vie illustré de très nombreuses photos, la Médaille des AET et une lettre du Président National des AET.

La parole était ensuite donnée au Colonel, Directeur du SDIS des Landes qui rappelait que les sapeurs-pompier travaillent toujours suivant les principes et les bases édictées par Léon ACOT. Il lui remettait le casque d'honneur des sapeurs-pompier.

Madame DARRIEUSECQ, maire de Mont-de-Marsan, prenait la parole pour souligner les activités diverses de Léon depuis qu'il était retraité et lui remettait la Médaille d'Honneur de la Ville.

S'ensuivait un apéritif et un excellent repas servis dans les salons de l'Hôtel-Restaurant « Le Richelieu », à Mont-de-Marsan, au cours duquel Léon nous lisait deux poèmes tirés des 400 qu'il a écrits au cours de sa vie. Toujours vaillant, il entonnait avec tous ses camarades AET la Marche des AET.

Léon, vos camarades anciens Zouaves des différentes unités sont fiers de vous. Ils vous souhaitent de continuer très longtemps cette marche que vous avez débutée le 28 septembre 1913....

ARLOU, Zouavette du Pont de Montfrin.

LE GRAND EVENEMENT

L'inauguration du Jardin de Mémoire

Cette cérémonie s'est déroulée le dimanche 29 septembre dernier, en deux temps. Rendez vous avait été donné pour 9 heures à Moulin-sous-Touvent, devant l'église. Une à une, les voitures dévalaient la petite descente et allaient se garer dans le champ en face de l'église. C'étaient les retrouvailles, embrassades et discussions animées. Nos amis du Nord-Pas-de-Calais, venus en car, prenaient le café servi par leur cantinière.

A 9 h 30, Jean-Marie FLAMME organisait le cortège, les Porte-Drapeaux en tête, qui gravissait la rampe menant à la porte d'entrée de l'église. A la fin de l'office, le cortège se reformait en sortant en ordre pour gagner cars et véhicules pour se diriger ensuite vers le Jardin de Mémoire.

La gendarmerie assurait l'orientation des conducteurs et chacun, grâce au balisage et au service des bénévoles, trouvait à l'arrivée une place dans le champ, non déchaumé, bordant le chemin conduisant à la Butte des Zouaves.

En préambule de la cérémonie, le Président de VILLEPIN, accompagné de Jean-Marie FLAMME et de quelques personnalités, déposait une magnifique gerbe à la Butte des Zouaves.

La mise en place de la cinquantaine de porte-drapeaux, des autorités et des nombreux spectateurs, était assurée par le Colonel d'EVRY et son adjoint, M. POLLET. Cette mise en place terminée, le Secrétaire Général de l'Union Nationale des Zouaves, Jean-Marie FLAMME, excusait le Président de VILLEPIN pour sa vision déficiente et, en son nom, lisait son message qui saluait les différentes personnalités présentes, soulignant l'absence des représentants officiels de l'Etat qui s'étaient fait représenter par M. DUMONT, Directeur départemental de l'ONAC de l'Oise.

Suivait ensuite la coupe du ruban tenu par deux cantinières à l'entrée du jardin. La cérémonie se poursuivait par l'énoncé des différentes batailles, 44 au total depuis 1831, figurant sur les drapeaux des régiments de Zouaves, énoncées par Norbert YESSAD, et suivi par une salve d'honneur tirée par les Zouaves de Magenta et les Arquebusiers de l'Est. Suivaient ensuite les dépôts des 15 gerbes des différentes associations présentes.

Le Président de VILLEPIN, ne pouvant lire son discours, le faisait prononcer par Louis MERCADIER, Président de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} Zouaves. Succédaient ensuite le député de la circonscription, puis M. d'ARANJO, Maire de Moulin-sous-Touvent, M. DEGAUCHY, pour l'ONAC, et M. DUMONT terminait les allocutions.

Les différentes personnalités et présidents d'associations patriotiques remerciaient alors les Porte-Drapeaux.

Le soleil qui inondait la plaine avait donné soif. Aussi le buffet était-il pris d'assaut. Et cette belle journée s'est terminée à Compiègne au Centre des Victoires par un buffet réunissant près de 150 convives. La Marche des Zouaves, suivie des Africains furent entonnés, et Nicole VILLER se tailla un franc succès en chantant la Brabançonne. Nos amis Italiens, ne voulant pas être en reste, entonnèrent l'hymne national italien. La Marseillaise terminait cette conviviale et amicale journée.

L'Amicale du 2^{ème} Zouaves était représentée à cette journée par Bruno de VILLEPIN, Louis MERCADIER, Roland DOUCET, Claude BRANGER, Jacques VILLER, André AGNEL et Michel-Robert COLLE.

P.S. : Veuillez excuser les erreurs et omissions possibles de ce modeste compte rendu.

Louis MERCADIER

DOCUMENT

Allocution du Président De VILLEPIN

Jardin Mémoriel des Zouaves – 29 Septembre 2013

Monsieur le Maire de Moulin-sous-Touvent, mes chers camarades, mes chers amis, Mesdames et Messieurs et chers enfants.

La persévérance de tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à l'installation de ce Jardin National est récompensée. Les Zouaves sont enfin là, réunis dans la Terre de France qu'ils ont défendue au prix de leur sang.

En 2005, notre Union a décidé de réhabiliter la Butte des Zouaves. Cette petite stèle, au sommet d'une petite butte dominant un vaste horizon, commémorait l'horreur de l'ensevelissement de Zouaves et de Sapeurs, alors tous vivants.

Exaltée par la ferveur populaire, elle se trouve sur un terrain privé sans statut précis : elle est située dans une zone recherchée pour l'enfouissement de déchets. Elle venait de recevoir sa première protection en 2004 par son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments

Historiques (Loi Malraux), la plaçant au milieu d'un cercle de 500 mètres de rayon, sous l'autorité des Bâtiments de France.

Nous avons voulu faire de ce tertre un point bien visible surveillant tous les alentours où l'on est fondé à croire que le sous-sol abrite encore des restes, des vestiges, qui exigent notre respect et notre affection. Face à une volonté constante des détenteurs successifs du tertre, nous avons décidé d'agir avant d'en être empêchés par l'âge, alors que nous disposions des fonds nécessaires pour lancer notre opération.

Nous devons être légalement certains de la longévité de notre action.

Monsieur le Maire de Moulin-sous-Touvent, vous nous avez offert le miracle d'un terrain de 850 mètres carrés appartenant au CCAS de votre commune qui nous est confié sous bail emphytéotique de 99 ans, à l'euro symbolique ! Nous avons dansé de joie en entendant Monsieur THIRY, exploitant agricole de la ferme de Quennevières, offrir un arrangement de culture permettant ce bail.

Avec le trésor remis par l'Amicale des Anciens de la Première Division Blindée, représentée ici par le Colonel de BELLEFON, des Chasseurs d'Afrique, et Maurice MILLET, secrétaire général de cette association dissoute (absent pour raison de santé), nous avons pu nous lancer.

Trois bataillons de Zouaves, en voitures blindées, ont accompagné cette grande unité en 44/45, de Fréjus à l'Autriche : ceci est rappelé au pied de la stèle.

Nous avons pu obtenir des subventions de la part du Souvenir Français, de la Fondation du Patrimoine, de la Fédération Nationale des Anciens Combattants Maginot (dont nous sommes le Groupement 241), du SEPOAS de Pierrefonds, du Ministère de l'Intérieur, de l'Association Soissonnais 14/18, du Conseil Général de l'Oise, de Wittenheim, ville du Haut-Rhin dont la libération a coûté très cher aux Zouaves en 45, et nous avons reçu des dons individuels grâce à leur défiscalisation.

Vous trouverez dans le livret remis à tous tout ce qui peut répondre à vos questions sur ce Jardin. J'indique que le dessin de la stèle a été conçu par M. Hervé VATEL, de Soissonnais 14/18, soutenu par mes camarades Raymond CAMINADE et André AGNEL. L'architecte Thibaut LEGENDRE a conçu le projet qu'il a réalisé avec le soutien des architectes des Bâtiments de France, Pascal ETIENNE et Laurent PRADOUX.

J'adresse un très grand remerciement à Michel VICAIRE, ancien maire de Carlepont qui nous a accueillis, conseillés et aidés pendant son mandat de Maire, et encore longtemps après.

Lors de l'apéritif qui suivra cette cérémonie, je parlerai de tous ceux qui nous ont aidés et nous aident encore : leur amitié, leur efficacité, leur total dévouement au Devoir de Mémoire reste un magnifique exemple.

Deux bornes indiquent les dates de création et d'extinction de notre Corps. Vous avez entendu, année après année, les noms des campagnes et combats inscrits officiellement sur nos drapeaux : une première dalle porte simplement les noms des différentes guerres ou opérations ; une deuxième dalle situe la Butte au milieu des grands sites voisins de 14/18.

Vous avez remarqué que les faces de ces dalles sont frappées de la Croix, de l'Etoile de David et du Croissant. Ces régiments, créés en 1831, à partir de groupes kabyles, ont été très vite divisés en régiments musulmans (Tirailleurs et Spahis) et non musulmans (Zouaves et Chasseurs d'Afrique) pour de simples motifs de statut personnel, d'alimentation et de diversité de vie. L'Etoile de David a été indiquée du fait que ses corrégionnaires faisaient partie de longue date de la population algérienne : ils furent incorporés dans des unités non musulmanes.

Ces régiments ont loyalement servi notre Pays sous diverses Constitutions : Monarchie, Empires et plusieurs Républiques. D'abord troupes de métier puis régiments de conscription, ils ont toujours compté parmi les plus fougueux et les plus glorieux. Ils ont connu plusieurs continents. Ils se sont rejoints à la Butte, inscrit leurs noms dans les carrières, à Puysaleine, à Quennevières, au Ravin du Martinet, au Bois St-Mard. C'est toujours, et encore aujourd'hui, l'ensemble des Régiments de Zouaves qui vient poser son sac au pied de la Butte : le Zouave s'y trouve en paix,

comme si la proximité de la Butte le rassurait, mais prêt à se relever pour la garder et la défendre.

J'ouvrirai une discrète parenthèse pour souligner les défauts de la relecture de l'Histoire ! Il est de bon ton, aujourd'hui, de tout revisiter : nos Anciens n'auraient pas su visiter correctement leurs propres problèmes, et il semble bon que prendre du recul permette aux très brillants cerveaux de notre temps d'ignorer les anachronismes en écrivant l'histoire selon les prétendus nouveaux « regards », porteurs des nouveaux « signaux » de la diplomatie d'aujourd'hui.

Qu'on préfère ignorer aujourd'hui les Régiments créés en 1831 pour leur prétendu passé au service de la France, également en Crimée, en Chine, au Mexique, en Italie pour son indépendance, et, en 70 : c'est déjà gros, mais que cela fasse oublier tous ceux qui ont servi dans ces régiments au cours des deux guerres mondiales, et, de 54 à 62, en Algérie... NON ! C'est une insulte à la Mémoire de leurs Morts, de leurs prisonniers, et à la dureté de l'existence de tous leurs blessés. Ces générations-là n'ont rien demandé ; ils ont obéi.

Cela ne peut être ôté ! Rien ne permet de l'oublier !

Comment réhabiliter la Butte en se croyant les seuls à le vouloir ?

Depuis 1928, d'autres l'ont aménagée, décorée, réparée, honorée, défendue, protégée.

Comment aurions-nous pu ignorer l'appel de Roger DESSANGINS, alors Président de l'Amicale du 4^{ème} Zouaves et très connaisseur des lieux et des risques de fouilles. Il demandait aux Zouaves de venir grossir les rangs des défenseurs d'un site dédié aux Zouaves par la ferveur populaire !

Mes deux prédécesseurs, le Colonel NICOLAS et Christian CHAMPEVAL, avaient entendu cet appel : j'ai eu la chance de l'entendre plus fort, de voir tomber dans notre escarcelle les fonds de l'Amicale de la 1^{re} Division Blindée lors de sa dissolution et d'être aidé par ceux qui venaient d'obtenir son Classement et souhaitaient aller plus loin.

Le Général MASSU, en maintenant le drapeau du 9^{ème} Zouaves au Centre d'Entraînement Commando de Givet, avait été bien entendu par l'auteur de la magnifique Légende des Zouaves, Bruno CARPENTIER, et par le Lieutenant-Colonel LEMMET, ici présent, qui a tout fait pour relever l'Union des Zouaves prête à s'éteindre, lui fixant le maintien de la Butte comme objectif.

Avec tous ces acteurs, nous avons réfléchi, douté, et enfin réussi à créer ce Jardin de Mémoire des Zouaves qui est maintenant devant la Butte. Ce double site, nous le devons à tant de gens depuis 85 ans, à tant de volonté, de persévérance, d'amitiés et de respect que je ne sais plus qui doit remercier qui !

En nous offrant l'usage de ce lieu, M. le Maire, vous avez conforté le grand symbole de la Butte et sans doute obligé, dans tous ses alentours, un plus profond respect des restes qu'ils contiennent.

Nous sommes tous les héritiers de notre Passé : devant les stèles de Quennevières, un historien Picard m'a dit : « Vous êtes porteurs de la Gloire de vos Anciens » !

Vivent les Zouaves ! Vive la France !

Le Président de l'Union Bruno de VILLEPIN.

LE BULLETIN D'UN AMI

Honneur aux Zouaves

Depuis plus de 15 ans, Bruno de VILLEPIN, Président de L'Union des Zouaves soutenu par M. DESANGINS, se bat pour implanter le monument des Zouaves dans notre région, au plus près de la « Butte des Zouaves ». La chaleur de l'accueil réservé par la population locale, le rôle de

notre Association pour préserver la Mémoire de tous les régiments de Zouaves, la confiance apportée par les élus de Moulin-sous-Touvent, toutes ces rencontres tissées depuis tant d'années ont crédibilisé ce projet aujourd'hui réalité.

Hélas, ce qui paraissait facile, c'est-à-dire faire de la « butte » le monument national des Zouaves en ajoutant un nouveau monument au côté de l'ancien, s'est compliqué avec le projet de décharge des déchets ultimes.

Bruno de VILLEPIN ne voulait pas être pris dans l'engrenage du débat justifiant l'implantation de la décharge, cela concernant les élus locaux et les associations locales. Il fallait donc trouver un autre lieu au plus près de la »butte ». Grâce à la municipalité de Moulin-sous-Touvent, le projet devient réalité et nous inaugurerons le 29 septembre le monument et son Jardin de Mémoire.

Votre association a participé à ce projet, financièrement bien sûr, mais surtout grâce aux talents d'Hervé VATEL, notre professeur-dessinateur qui a imaginé et dessiné la borne des Zouaves. La Mémoire des Zouaves est partout présente dans le Soissonnais : la butte, Quennevières, Carlepont, Bois-St-Mard, mais aussi la carrière du 1^{er} Zouaves à Confrécourt, la mémoire du 9^{ème} Zouaves à Coeuvres, Saconin-et-Breuil (Lt CHAVOIX), Romain (S/Lt de FRAGUIER), le 8^{ème} Zouaves à Courmelles (Sgt CHEMIER), sans oublier les nombreuses inscriptions des différents régiments de Zouaves inscrites sur la pierre de nos carrières.

Bruno, ce patrimoine, nous en faisons le serment, sera préservé et les Zouaves honorés.

VIVE LES ZOUAVES

Jean-Luc PAMART

(Extrait de l'ECHO DU PLATEAU, bulletin de l'Association pour l'Inventaire et la Préservation des Sites 14/18. Ferme de Confrécourt – 02290 Vic-sur-Aisne – n° 80 – Septembre 2013).

ECHOS DE L'UNION NATIONALE

Conseil d'administration tenu le 4 juin au siège à Paris

La réunion a été consacrée à la préparation de l'inauguration, le 29 septembre, du Jardin de Mémoire. Le Président a informé les administrateurs que le Ministre des Anciens Combattants accepte de patronner l'inauguration mais ne pourra être présent, pris par ailleurs. Il expose ensuite les difficultés pour organiser cette manifestation. Le secrétaire est chargé de trouver une salle pour le buffet, en prévoyant 300 personnes.

Pour la Musique, la fanfare de Thouroute propose de se déplacer pour un coût de 450 Euros.

Une plaquette sera éditée avec un tirage prévu à 600 exemplaires pour un coût de 973 Euros. Les Amicales des 2, 4 et 9^{ème} Zouaves souhaitent en acheter un certain nombre ce qui amène à envisager un tirage plus important (décision au 28 juin).

Le Président MERCADIER représentera l'Union au congrès de la FNAM à St-Malo. Il sera accompagné de Pierre BOUILLON qui portera le drapeau.

L'Assemblée Générale de l'Union du 28 septembre se tiendra à Compiègne dans une salle pouvant contenir 80 personnes, louée à la Mairie de Compiègne. Un dîner est prévu au Campanile de Compiègne où 14 chambres ont été bloquées par l'Union, à charge pour chaque utilisateur d'en régler le montant. D'autres hôtels proches peuvent accueillir les Zouaves.

A cause de graves problèmes visuels du secrétaire, le bulletin de l'Union prévu pour le 2^{ème} trimestre ne pourra sortir que début juillet. Un numéro spécial pourrait être envisagé après l'inauguration.

Conseil d'administration réuni le 3 septembre à la Butte des Zouaves

La réunion avait pour but de finaliser la cérémonie du 29 septembre, en présence du Colonel d'EVRY, Président cantonal du Souvenir Français et de son adjoint Gérard POLLET qui ont accepté de piloter cette cérémonie. La chronologie de la cérémonie a été définie. Il est prévu que le Vin d'Honneur sera précédé d'une courte réunion où six dévoués seront faits « Zouave d'Honneur » tandis que 18 autres recevront le fanion de l'inauguration.

En présence aussi du paysagiste, il est constaté que les charmilles sont brûlées et le gazon grillé. Ces dégâts sans doute dûs à la pulvérisation du champ voisin seront réparés pour l'inauguration. Sont mis au point également avec le représentant de la Gendarmerie les sujets du parking, de la circulation et du gardiennage

Informations de dernière minute (CA du 26 novembre)

La prochaine réunion du CA de l'Union, avec réélections des membres du nouveau bureau aura lieu rue d'Aguesseau à Paris, en février, à une date qui reste à préciser (4, 11 ou 18 février). Notre Amicale devant y être représentée par deux délégués, nous recherchons un ou deux volontaires, franciliens de préférence, les réunions ayant lieu à Paris.

La Journée Nationale des Zouaves au Monument National de Moulin-sous-Touvent, près de la Butte des Zouaves, aura finalement lieu le 06 avril 2014.

Il reste quelques CD photos de l'inauguration du Mémorial disponibles au prix de 10 Euros franco.

Si vous êtes intéressé par ces annonces, faites-le savoir auprès du secrétaire ou du Président de l'Amicale du 2^{ème} Zouaves.

ACTUALITE

Pour une reconnaissance du massacre

Une proposition de loi pour reconnaître le massacre de la population française le 5 juillet 1962 à Oran a été présentée à l'Assemblée nationale en juillet dernier par les députés Lionel Luca, Elie Aboud, Thierry Mariani, Philippe Meunier, Philippe Vitel, Alain Chrétien, Bernard Brochand, Laurent Furst, Jean-Claude Guibal, Jean-Frédéric Poisson, Patrice Verchère, Jean-Jacques Guillet, Guy Teissier et Valérie Boyer.

Cette proposition de loi est surtout intéressante par son exposé des motifs dont voici quelques extraits.

« Le 5 juillet 1962 restera la date d'une tragédie pour les Européens installés en Algérie lorsqu'elle était française. La reconnaissance, en octobre dernier, par François Hollande de la responsabilité de la France dans la tuerie d'Algériens à Paris en octobre 1961 semble être une pierre de plus dans cette volonté d'ignorer celles et ceux qui ont payé de leur vie le fait d'être Français durant cette période. Le 5 juillet 1962, il reste à Oran environ 100 000 Européens. Les accords d'Evian ont fixé la date du cessez-le-feu au 19 mars entre le FLN et la France et le principe d'indépendance de l'Algérie. A compter de cette date, massacres de harkis, enlèvements d'Européens contraints de traverser des quartiers musulmans pour se rendre à leur travail se multiplient faute de patrouilles militaires. Dès lors, la population civile française terrorisée comprend la fragilité de son statut défini par les accords d'Evian, son manque de protection dont la seule issue est l'exode massif en métropole...(suite page 18)



Le Mémorial National. Au fond, le bosquet de la butte aux Zouaves

Photo Marc LARUELLE-Pressé



Les dalles

Photos Marc LARUELLE-Pressé



La Dalle portant les batailles où se sont illustrés les Zouaves



Quatre anciens encadrant le Doyen Léon ACOT.
De droite à gauche : P. CEZERAC, A. GASSER, L. ACOT, H. DUPUY, L. MERCADIER



Que de souvenirs accumulés au cours de 100 années

Le 3 juillet 1962, après le référendum organisé en Algérie, le général de Gaulle reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie et le transfert de la souveraineté à l'exécutif provisoire algérien. La proclamation de cette indépendance est prévue pour le 5 juillet, date du 192^{ème} anniversaire de la prise d'Alger par les Français en 1830 Cette journée sera une journée dont l'histoire restera à jamais écrite avec le sang d'innocents, lynchés sur la place d'armes d'Oran, tués à coup de fusils ou de couteaux... Certains, pourtant, se sont élevés pour que les Français d'Algérie, sacrifiés à des desseins politiques, ne le soient pas par l'indifférence qui confine à la négation des faits. Ainsi, Guillaume Zeller, dans son livre publié en 2012, « Oran, 5 juillet 1962, un massacre oublié », pointe du doigt cette ignorance voulue jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Qualifiée par l'auteur de « nouvelle Saint-Barthélémy », le massacre d'Oran, grâce à sa position de journaliste, sort peu à peu de l'ombre, touche le grand public, et fait reculer le déni historique. Reste l'Etat Français, qui a fait sienne une théorie fort connue en psychanalyse : « Ce qui n'est pas dit n'existe pas ». Ce massacre collectif rendu possible par une passivité coupable au plus haut niveau de l'Etat, a volontairement été occulté par les protagonistes qui n'avaient aucun intérêt à la vérité... Il n'est que temps que la République française honore les victimes innocentes, dont le seul tort fut d'être françaises, ou d'avoir servi la France, le 5 juillet 1962 à Oran. Il vous est ainsi soumis la proposition de loi suivante : « article unique : la République française reconnaît le massacre de la population française le 5 juillet 1962 à Oran ».

(Extrait de LA VOIX DU COMBATTANT, n° 1788, octobre 2013.)

FLASHES

Restrictions budgétaires

Dans le cadre de la réduction des dépenses de l'Etat touchant les budgets des Ministères, le Ministre de la Défense a pris la décision de réduire uniformément le détachement militaire d'honneur présent aux cérémonies patriotiques à un simple piquet (1 sous-officier et 9 militaires du rang) et de supprimer tout soutien logistique.

Les cinq pierres angulaires de la Légion

Dans son discours, lors de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de Camerone, le 30 avril dernier, le Général de SAINT-CHAMAS a mis l'accent sur les valeurs de la Légion Etrangère : « Le courage, la bravoure, l'engagement, la discipline et la solidarité sont autant de pierres à un édifice bâti sur un modèle unique au monde... Un étranger qui sert un pays qui n'est pas le sien, c'est çà l'exception de la Légion Etrangère... Lui et ses 7000 hommes répartis en une dizaine de régiments ont chevillé à l'âme et au corps le sentiment de former une famille presque exemplaire... On ne rentre pas chez nous à reculons, mais pour servir et adhérer à des valeurs communes... ».

LE QUID DE MAGENTA

Dien Bien Phu, le « Verdun de la Jungle »

Le 7 mai 1954, c'était la fin des combats qui ont opposé pendant 6 mois 15 000 soldats luttant sous le drapeau français face aux 60 000 Bô Dôis du Viet Minh. 2293 ont été tués et 1047 portés disparus (morts ou prisonniers). Le 7 mai, la garnison compte 10 300 hommes dont 4336 blessés et 5864 valides. 9442 sont faits prisonniers. 3290 survivants ont été libérés mais 6152 sont décédés.

Ce sont donc 8445 Morts pour la France à Dien Bien Phu, au combat ou en captivité. Ils n'ont pas été rapatriés en France. Leurs noms figurent parmi les 34 000 « Morts pour la France » en Indochine inscrits sur le Mur du Souvenir du Mémorial de Fréjus.

(Source : Gilbert ORION, sous-lieutenant survivant du 1^{er} BPC à Dien Bien Phu – Bulletin ASAF n° 99. Dans ce bulletin, Gilbert ROBINET rappelle que, de 1945 à 1954, l'armée française a perdu en Indochine 64150 hommes pour un effectif combattant permanent moyen de 50 000 hommes).

Du nouveau au Musée de la Légion Etrangère d'Aubagne

Inauguré en 1966 par Pierre MESSMER, ce musée a pour vocation de pérenniser la mémoire légionnaire. Il avait recueilli les objets rassemblés dans la salle d'honneur de la Légion, créée en 1888 à Sidi Bel Abbès. Entièrement rénové, sa surface s'accroît de 1200 m², ses collections sont enrichies et sa muséographie est entièrement repensée.

Deux possibilités s'offrent au visiteur, suivre l'exposition temporaire ou le parcours historique. Dans ce cas, il découvrira l'histoire de la Légion, de sa création en 1831 jusqu'à nos jours. Des mannequins anthropologiques représentant le légionnaire combattant font face au public, évoquant puissamment la vocation du soldat d'élite. Le parcours s'achève par trois salles thématiques. La première aborde la dimension « bâtisseur » du légionnaire ; la deuxième évoque la vie quotidienne du légionnaire et la troisième le système de solidarité légionnaire. Le parcours se termine par la salle d'honneur et la crypte.

Inauguré le 30 avril dernier à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de Camerone, il a été ouvert au public cet été.

Quand le Zouave s'exportait

Création pure de la colonisation, le Zouave gagne assez de prestige au 19^{ème} siècle en Algérie et sur l'Alma pour essaimer. LAMORICIERE est le premier à l'exporter au Vatican en 1860. Les Zuavi Pontifici se battent en 1867 contre les troupes qui tentent d'unifier l'Italie. Leur unité, dissoute en 1870, rejoint les rangs des Garibaldiens engagés avec la République de Gambetta contre les Prussiens en 1870-1971.

Un autre Français, François ROCHEBRUNE, exporte l'idée en Pologne où les « Zouaves de la Mort » combattent les Russes pendant l'insurrection de 1863.

On trouve aussi les Zouaves en Espagne, au Brésil, en Turquie et, enfin et surtout, aux Etats-Unis, dans les deux camps, surtout côté Union, de la Guerre de Sécession où ils jouent le rôle de chasseurs fantassins mobiles déployés en ordre lâche. Ainsi, les Red Devils, des Zouaves new-yorkais, s'illustrent à la Bataille de Guines'Mills en juin 1862. Un organisateur de cette unité avait servi eu sein du 3^{ème} Zouaves français dont il a fait adopter l'uniforme.

(Source : Revue Guerres et Histoire n° 14).

L'uniforme du Zouave

C'est le père spirituel des Zouaves, LAMORICIERE, qui fixe, en 1831, le célèbre costume dessiné par un certain Commandant DUVIVIER : veste arabe (sédria), gilet, ceinture de flanelle, saroual (pantalon sans jambes avec trou « lamoricrière » au fond pour laisser couler l'eau après passage des rivières), chéchia (bonnet) rouge à cordon et gland noirs surmonté éventuellement

d'un chèche (foulard porté en turban) d'abord vert puis blanc à partir de 1860.

Cette tenue qui deviendra de tradition jusqu'à la seconde guerre mondiale a été remplacée (hors parade) fin 1914 par l'uniforme classique kaki de l'Armée d'Afrique.

(Source : Revue Guerres et Histoire n° 14. – NDLR : Selon d'autres sources, le trou de lamoricière aurait eu pour usage d'éviter au Zouave de se déshabiller pour satisfaire ses besoins naturels, évitant ainsi une perte de temps pour dérouler puis enrouler de nouveau la ceinture de flanelle qui maintenait le haut du pantalon....).

DJEBEL AMOUR

Un jour de crapahutage comme les autres...

Novembre 1958. Au début du mois nous avons quitté notre cantonnement oranais de Saint-Leu pour participer aux opérations qui se déroulent dans le djebel Amour, région d'Aflou. Après avoir, les deux premiers jours, assuré la protection du PC et du terrain d'aviation de campagne où s'alignaient « Nord Atlas » et « T6 », nous participons activement aux différentes opérations.

Ce jour là, départ de bon matin. Ce fut l'habituel cheminement des véhicules cahotant sur la piste, puis le crapahutage dans le djebel, sans rien voir d'autre que le paysage aride et pauvre en végétation. Vers midi, arrêt, nous en profitâmes pour attaquer les boîtes de ration. Le crachotement des SCR300 me parvenait, entrecoupé parfois de paroles brèves :

- Blanc un de blanc trois, blanc un de blanc trois, comment me recevez vous ? À vous...

Et le radio qui répondait :

- De blanc un, je vous reçois quatre sur cinq, je vous reçois quatre sur cinq, à vous...

Le sempiternel terrain se déroulait devant nous avec ses montées de crêtes et ses descentes de thalwegs qui cassaient les mollets, avec les cailloux qui roulaient sous les rangers et nous obligeaient souvent à reprendre notre équilibre. Vers le milieu de l'après midi nous atteignîmes des crêtes un peu plus élevées que celles que nous avons connu jusqu'alors. L'ordre fusa soudain de prendre position sur place. Nous nous écroulâmes sur le sol au sommet de la crête, certains commençaient à s'installer pour faire une sieste. Depuis quelques instants, le paysage avait changé, la végétation était devenue plus touffue et les essences avaient varié. Je regardai autour de moi et vis quelques petits arbres. On ne voyait pas le fond du thalweg car une végétation assez dense courait sur les pentes abruptes. En réalité, cette crête formait le bord d'une grande faille toute en longueur dont l'autre bord, en face de nous, pouvait être éloigné d'environ une centaine de mètres, autant que j'aie pu l'apprécier sur le moment et que mes souvenirs soient exacts.

Nous étions là, au repos et détendus, comme d'habitude, lorsqu'un ronflement caractéristique de moteur d'avion nous fit lever la tête. Les T6. Ils arrivaient à deux et commencèrent à tourner assez haut, semblant très intéressés par la petite vallée au bord de laquelle nous étions.

Soudain l'un d'entre-eux piqua sur le talweg, arrivé presque à la hauteur de la dénivellation, il lâcha une rafale de ses mitrailleuses de bord puis reprit de l'altitude dans le grondement rageur de son moteur. Le second suivit et effectua une manœuvre identique. Ils remontèrent observer de plus haut en cerclant autour de notre position. Cette fois plus personne n'avait envie de faire la sieste, la guerre entraînait brusquement dans notre vie. Nous étions allongés sur le sol au bord de ce ravin, chacun avait son arme pointée devant lui et seuls les moteurs des deux appareils troublaient le silence.

Il y avait donc du monde en dessous. Les avions apercevaient les rebelles qui nous étaient cachés par les épais feuillages tapissant les pentes. Cette fois-ci nous étions bien en bouclage, avec accrochage certain. Les avions recommencèrent leurs attaques, pendant que l'un piquait l'autre surveillait de plus haut et ils se changeaient à tour de rôle. Nous étions aux premières loges pour les observer et nous admirions leur adresse pour plonger, lâcher une rafale puis remonter. Bientôt, de la faille, nous vîmes des balles traçantes monter en direction de chaque appareil en attaque et l'encadrer, sans en atteindre aucun, heureusement. La confirmation nous était donnée qu'il y avait bien du « fellouse » là dessous, avec des armes automatiques, et qu'ils savaient s'en servir.

Le même scénario se déroula pendant près de deux heures avec des accalmies, certainement dues au changement d'avion, car, vu le nombre aligné sur le terrain du camp, je suppose qu'ils devaient se relayer. La nuit allait tomber, le mitraillage s'était déplacé puis éloigné sur notre gauche, certainement avec le mouvement des rebelles qui devaient tenter de s'échapper à la faveur de la nuit

L'ordre nous vint de descendre dans la faille. A la nuit tombante, toute la compagnie fit mouvement et se retrouva, dans un mouvement tournant par la droite, perpendiculairement à notre ancienne position, occupant toute la largeur du talweg de même que ses pentes. Nous servions de bouchon pour couper toute velléité de retour aux fellagas. Je suppose que d'autres éléments occupaient les crêtes, car, depuis le temps que durait le mitraillage, cela avait du attirer pas mal de monde. Les tirs s'étaient déplacés et se déroulaient au loin, en face de nous maintenant. La nuit était tombée et les avions lâchaient des fusées éclairantes freinées par un parachute. Le lieutenant Lhomme nous précisa qu'il s'agissait de lucioles. Elles embrasaient la nuit, au loin, dans une atmosphère de quatorze juillet qui ne nous donnait pas envie de danser, bien au contraire. Aux tirs de mitrailleuse des avions succédaient des explosions provenant de bombes ou de roquettes, ou peut-être des deux, car nous entendions des sifflements avant chaque explosion. Nous étions là, debout au début, puis au fur et à mesure que le temps s'écoulait certains s'assirent ou s'accroupirent dans l'herbe qui tapissait le sol. Au loin, à environ un kilomètre et demi deux kilomètres maintenant, le combat se poursuivait, du moins ce que nous pouvions en deviner au vu des fusées éclairantes des tirs et des explosions.

Nous n'avions pas mangé depuis midi mais je crois que personne n'avait faim, du moins je n'ai vu personne manger, autant que je puisse m'en rendre compte, car la nuit d'encre n'était seulement déchirée que par les illuminations d'en face. J'ai fini par m'endormir, terrassé par la fatigue et malgré le bruit. Tout d'un coup je me suis réveillé, me demandant où j'étais, puis, réalisant tout de suite que je n'étais pas dans mon lit mais couché à même le sol, rappelé à la réalité par le bruit et les lueurs. Plusieurs fois le même scénario se déroula, sommeil lourd et réveil brutal, je n'ai pas pu me rendre compte combien de temps j'avais dormi au total. Il ne faisait pas chaud au fond de ce talweg mais je ne sentais pas le froid. J'avais remonté une partie de mon tour de cou en laine jusque sur ma tête qu'il enveloppait, couvrant mes oreilles à la façon d'un passe montagne, remontant devant ma bouche jusqu'à me couvrir le nez.

J'avais posé le casque lourd sur ma tête et enfilé mes gants de laine, c'est tout ce que je pouvais faire pour lutter contre le froid de la nuit et du matin, d'ailleurs je n'étais pas le seul à avoir procédé de la même façon. Nous n'avions, par contre, pas froid au corps protégés par la veste matelassée qui nous était d'un grand secours.

Les premières lueurs de l'aube apparurent et nous trouvèrent pratiquement tous allongés sur le sol. Certains écarquillaient les yeux, essayant de réaliser où nous étions et ce que nous faisons en cet endroit. Depuis quelques instants le silence avait succédé au vacarme de la nuit. Les conversations qui avaient cessé sur le matin reprenaient et certains, commençant à sentir un petit creux, finirent leur boîte de ration, je fis de même. Devant moi, un camarade, accroupi, avait ramassé un petit morceau de bois et avec ce dernier il enlevait la terre qui avait pénétré, pendant qu'il était allongé, dans l'ouverture d'éjection des étuis de son pistolet mitrailleur MAT 49. Il tenait l'arme dans la main gauche, le canon légèrement incliné vers le sol et travaillait de la main droite. Soudain une courte rafale de trois ou quatre cartouches éclata. Les projectiles allèrent se fich

dans le sol, à vingt centimètres environ des fesses du camarade qui se trouvait accroupi devant. Au bruit ce dernier se retourna et réalisa tout de suite ce à quoi il avait échappé. L'auteur du tir, pâle comme un mort, ne savait plus quoi dire ni quoi faire il finit par bredouiller des excuses et tomba assis réalisant, lui aussi, ce qui aurait pu se produire si le canon de son arme s'était un tant soit peu relevé. Des conversations animées succédèrent au silence provoqué par le tir. Comment cela avait-il pu arriver ? Le plus simplement du monde : Le camarade, en forçant pour enlever la terre avec son petit bâton, avait, dans un mouvement brusque, ramené en arrière la masse de percussion. Cette dernière, poussée par le ressort, repartit en avant, introduisant une cartouche dans la chambre de tir et la percutant. Les gaz de la première cartouche tirée avaient de nouveau ramené la masse en arrière et le mouvement s'était reproduit trois ou quatre fois. Le seul tort du tireur était d'avoir laissé le chargeur déplié, mais, avec la nuit que nous avons passée, faite d'angoisse et d'incertitude, qui pouvait lui jeter la pierre ? Enfin tout était bien qui finissait bien et même le lieutenant, qui très proche, avait assisté à la scène, ne songea à réprimander le fautif, voyant bien que ce dernier, un très gentil garçon, était suffisamment éprouvé par ce qui s'était passé.

Le jour était complètement levé depuis un bon moment, nous étions toujours sur notre position d'attente, lorsque l'ordre nous fut donné de faire mouvement vers l'avant. Nous avançons en suivant la faille en direction du lieu où les avions avaient « staffé », pour employer le vocabulaire militaire en vogue à cette époque. Le fond du thalweg se parsemait d'herbe par endroits et des arbustes tapissaient les pentes. Chacun était en alerte, sur le qui vive, mais rien ne vint troubler notre marche. Nous arrivions à la fin de la dénivellation qui constituait une sorte de cuvette étroite et tout en longueur, en somme un bon endroit pour se cacher. Soudain, des traces de campement apparurent puis se précisèrent au fur et à mesure que nous avançons.

Nous étions parvenus au bout du ravin dont le sol amorçait une remontée, et , là, dans le creux, couvert par une végétation assez dense, nous débouchâmes dans le campement rebelle. Il se composait de huttes de branchages tressés. Souvent, les abris n'étaient que de simples toits de branchages entrelacés, tenus par trois ou quatre arbustes qui en constituaient le soutien. Des papiers froissés et humidifiés par la nuit, des boîtes de conserves vides, jonchaient le sol par endroits, plusieurs rouleaux de pellicules photographiques déroulés et piétinés s'épalaient par terre. On sentait que le départ avait dû être précipité mais il ne subsistait rien d'utilisable ou de compromettant. Les pellicules avaient été détruites de façon que l'on ne puisse retrouver aucun des occupants. Le nid était vide, les oiseaux s'étaient envolés. Dans un coin, presque contre la paroi du thalweg, gisait un tube cylindrique de couleur blanche, terminé par une ogive d'un côté et par quatre ailettes de l'autre. Certainement une roquette non explosée, personne n'y toucha bien entendu.

Nous avons fouillé un bon moment le campement espérant découvrir quelque chose, ne serait-ce qu'un souvenir à ramener pour notre gloriole personnelle, mais nous n'avons rien trouvé. Nous sommes remontés sur les crêtes et avons continué notre crapahutage qui s'est poursuivi une partie de la journée sans nouvel accrochage et sans rien voir de suspect. Pourtant au souvenir de la nuit que nous avons passée, les combats avaient du être violents et certainement que les paras y avaient participé mais on ne nous faisait pas savoir les résultats. Je ne me souviens d'ailleurs pas d'avoir su quelque chose à ce sujet.

Pour l'instant ce qui nous importait c'était de retrouver les véhicules et de rentrer au camp. A la faim et à la fatigue d'une nuit sans sommeil, s'ajoutait le crapahutage de pratiquement deux journées. Le retour au camp se déroula dans la bonne humeur, qui redoubla au vu du repas chaud, préparé par nos cuistots. Cela faisait six jours que nous étions dans cette galère et nous n'en voyions pas la fin prochaine.

Pendant la journée deux camions étaient venus d'Oran, ils venaient chercher nos libérables et devaient repartir le lendemain matin, après l'ouverture de route, car on ne se déplaçait pas la nuit, seulement de jour, en convoi de plusieurs véhicules, précédés et suivis par les auto mitrailleuses des dragons. Inutile de décrire la joie des camarades qui devaient partir, ils se croyaient oubliés et se demandaient bien s'ils n'allaient pas « faire du rab ». Rapidement leur paquetage fut préparé, le surplus qu'ils avaient pu amasser au cours de vingt huit mois fut

distribué à qui le voulait bien. Ils ne sentaient plus la fatigue et ont été certainement très longs à s'endormir, s'ils ont pu le faire.

Le lendemain matin, après le traditionnel « jus » on les appela un par un, ils étaient tous prêts depuis la veille, ils attendaient, l'un derrière l'autre, leur tour de monter dans le véhicule qui allait les conduire vers la délivrance. Nous étions tous là, de part et d'autre de leur file à les regarder avec envie, leur formant inconsciemment une haie d'honneur. Je me souviens de l'un d'entre-eux, Lorillot, un très gentil garçon, son sac à dos enfilé sur une épaule, la couverture dans laquelle il avait dormi roulée en bandoulière, répétant sans arrêt avec des larmes plein les yeux et des sanglots dans la voix :

- Au revoir les gars, c'est fini les gars, c'est fini pour le père Lorillot, c'est fini pour lui...

Ils partirent dans les véhicules bringuebalant sur la terre avant de rejoindre la piste et de disparaître au loin. Quelqu'un dit :

- On peut dire qu'ils ont eu une belle quille.

Serge JAMES (28 mois chez les Zouaves)

LE CEREMONIAL DU 11 NOVEMBRE

1918-1922, élaboration du 11 novembre en Fête Nationale

En effet, il faudra quatre années pour que, peu à peu, s'élabore un cérémonial aboutissant au recueillement et à une reconnaissance pour tous les combattants. Je survolerai les cinq « 11 novembre » qui ont abouti au cérémonial toujours vivant aujourd'hui.

Lundi 11 novembre 1918

A 11 heures, cessent les combats sur le front occidental. Cet armistice finalise les armistices signés le 29 septembre à Sofia avec la Bulgarie, le 30 octobre à Moudros avec la Turquie et le 3 novembre à Villa Giusti avec l'Autriche-Hongrie.

Dès l'annonce de la signature, une liesse délirante s'est déchaînée à Paris et dans toutes les grandes villes de province. Les cloches des églises sonnent à toute volée, on chante, on danse, on s'embrasse... Sur le front, un silence irréel fait place au tumulte de la mitraille, on se congratule, on boit, on sort de la tranchée C'est terminé.

11 novembre 1919

Peu de commémorations, la journée n'est pas fériée et les Anciens Combattants se retrouvent après le travail. Ce 11 novembre est éclipsé par la fête de la Victoire du 14 juillet 1919 à Paris, avec un défilé des troupes alliées et de tous les Maréchaux et Généraux traversant Paris au milieu d'une foule considérable.

11 novembre 1920

Le second anniversaire est marqué par le choix du « soldat inconnu » et le début du culte qui lui sera rendu. Le cercueil rejoint le Panthéon où les honneurs seront rendus en même temps qu'à Léon GAMBETTA dont le cœur est transféré dans la crypte. Le « soldat inconnu » sera inhumé sous la voûte de l'Arc de Triomphe le 28 janvier 1921 et la flamme symbolique allumée le 11 novembre 1923.

Vendredi 11 novembre 1921

Les parlementaires, trouvant qu'il y a suffisamment de jours fériés, décident que la commémoration de l'armistice aura lieu le dimanche suivant. C'est un tollé chez les Anciens Combattants et tous décident d'honorer leurs morts le jour anniversaire et boycottent les cérémonies nationales.

11 novembre 1922

La colère des Anciens Combattants porte ses fruits. Le 24 octobre 1922, le « 11 novembre » fut déclaré Fête Nationale, jour férié et chômé. Les monuments aux morts devenant de plus en plus nombreux, un cérémonial s'organise. Les Anciens Combattants donnent le ton à cette commémoration. Ils se rangent avec leurs drapeaux du côté du monument, c'est-à-dire du côté des morts. Les officiels viennent déposer des gerbes au pied du monument, signifiant leur respect envers les morts. Les drapeaux s'inclinent en signe de deuil, les clairons sonnent « aux morts ». L'accent est mis sur le deuil, le souvenir des morts et le rejet de tout appareil militaire. « C'est la fête de la paix que nous célébrons, ce n'est pas la fête de la guerre » (journal des mutilés).

Finalement, en 4 ans, le 11 novembre a cessé d'être un jour de gloire pour devenir un jour de deuil. La présence active des militaires et gouvernants s'efface progressivement face aux mouvements des Anciens Combattants.

On célèbre la fin d'un long et terrible cauchemar. La Der des Ders...

(Texte de Jean-Luc PAMART paru dans son ECHO DU PLATEAU n°77 d'octobre 2012 et reproduit dans le Bulletin de l'Union n°36 du premier trimestre 2013.)

ON EN PARLE TOUJOURS

Les Zouaves

Le 2 septembre 1830, lorsque CLAUZEL débarque à Alger pour relever BOURMONT, il trouve seulement 20 000 hommes. Et Paris entend réduire ces effectifs en rapatriant le plus grand nombre possible d'unités. Cette exigence, au début des années 1830, ira croissant. Si CLAUZEL veut garder la conquête, il doit trouver des soldats. L'armée d'Afrique va naître de cet impératif.

Avant son départ, BOURMONT présentait ce besoin et envisageait une amorce de solution, en l'occurrence enrôler des locaux. Il avait donné suite à une note du 12 août du lieutenant général de police d'Alger, d'AUBISGNOC : « Pour servir de base à un traité avec la nation Zouave ». Fort d'un projet entré très rapidement en réalisation, il écrivait le 23 août au ministre de la Guerre : « Il existe dans les montagnes situées à l'est d'Alger une peuplade considérable qui donne des soldats aux gouvernements d'Afrique qui veulent les soudoyer. Les hommes dont elle se compose se nomment Zouaves. Deux mille m'ont offert leur service ; cinq cents sont déjà réunis à Alger. J'ai cru devoir suspendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de mon successeur. »

BOURMONT ne le précise pas à son ministre. La peuplade en question s'appelle la tribu des Zouaoua, implantée à l'est d'Alger. Francisée pour donner Zouaves, cette terminologie passera à l'Histoire.

Dans la corbeille de BOURMONT, CLAUZEL découvre le projet « Zouaves ». Il en comprend, d'emblée, l'intérêt. Dès le 1^{er} octobre, il prend un arrêté ayant pour but d'organiser ce corps de Zouaves : « Il sera formé un ou plusieurs bataillons de Zouaves ; chaque bataillon sera composé de six compagnies. » L'arrêté prévoit la composition de ces bataillons : 22 officiers dont 6 indigènes, 673 sous-officiers et hommes de troupe majoritairement autochtones (31 français

seulement). Les Zouaves correspondent bien à une troupe de recrutement local.

Tout a été fixé : solde, prime d'alimentation, armement, tenue. Cette dernière se voulait « l'habillement maure », avec une calotte rouge, une ceinture en toile de coton bleu, une veste avec manches et un pantalon court.

La marche sur Médéa, à 60 km au sud d'Alger, qui impose de franchir l'Atlas blidéen au célèbre tenia (col) de Mouzaïa, donne aux Zouaves une première occasion de s'exprimer. Ils dévoilent leur endurance et leur vaillance.

L'expérience paraît concluante. Paris approuve et, courant décembre, fait envoyer 3 000 fusils d'infanterie et 1 500 sabres pour armer les Zouaves. Brusquement, une décision du ministre de la Guerre remet en question les fondements du nouveau corps. La capitale, à l'occasion et à la suite de la Révolution de juillet 1830, avait vu surgir d'un peu partout des révolutionnaires transformés en peu de temps en désœuvrés. Le gouvernement songeait à s'en débarrasser. Les expédier en Afrique offre une porte de sortie.

CLAUZEL voit ainsi débarquer un flux d'individus, baptisés « volontaires parisiens ». Le 12 février 1831, il décide de les affecter aux deux bataillons de Zouaves déjà constitués, le premier sous le chef de bataillon MAUMET, le second sous le chef de bataillon DUVIVIER. Cette mesure, à court terme, transforme le corps.

Un corps qui, en dépit de sa belle conduite à Médéa, révèle des faiblesses. La discipline, à l'européenne, déplaît. Il y a des désertions avec armes et effets. L'environnement familial est hostile. « Mon fils est parti pour les Chrétiens, c'est un infidèle, un traître, il faut le brûler » déclare un père. Ce qui sera exécuté.

CLAUZEL ne fait qu'un passage. (Il reviendra). Ses initiatives n'avaient pas l'heur de satisfaire les ministères. BERTHEZENE, son successeur, se retrouve avec un problème Zouaves à solutionner : des autochtones douteux et en faible nombre, des « volontaires parisiens » à y intégrer, de surcroît les officiers de l'encadrement loin de donner satisfaction. Pourtant, l'idée subsiste. Plus que jamais, Paris tient à réduire les régiments de ligne engagés et à trouver des effectifs sur place. Une ordonnance royale du 21 mars 1831 décide qu'« il pourrait être formé en Afrique des bataillons et des escadrons de Zouaves ». Un escadron de Zouaves avait effectivement été créé. Fort de 50 cavaliers, il ne représentait alors qu'une ébauche. Cette ordonnance du 21 mars revient sur l'organisation initiale de CLAUZEL. L'effectif global de chaque bataillon est porté à 29 officiers, 891 sous-officiers et soldats et 8 enfants de troupe.

Restait le déficit en personnel. Les « volontaires parisiens » représentent environ 3 000 hommes passablement tumultueux. De quoi étoffer les rangs. En quelques semaines, le 1^{er} bataillon passe à 1201, le 2^{ème} à 1957 et un 3^{ème}, nouvellement créé, à plus de 500. L'institution, hâtivement formée, avec « des hommes de sac et de corde », (BERTHEZENE dixit), pourrait capoter. La formation d'un 67^{ème} régiment d'infanterie de ligne permet d'y expédier bon nombre des fortes têtes et de clarifier la situation. Interfère surtout la qualité des officiers récemment affectés : le capitaine de La MORICIERE rejoignant DUVIVIER, le chef d'escadron MAREY, le commandant de GARDEREINS reconnu le plus brave soldat de l'armée française. Ces cadres donnent une âme aux Zouaves. Leur corps, qui ne deviendra régiment qu'en 1842, se fait remarquer. Il s'illustre dans une nouvelle incursion sur Médéa en juillet 1831. A la fin de cette même année, il sera regardé comme l'émule des troupes régulières.

Les chefs de bataillon MAREY et DUVIVIER se heurtent toutefois à une difficulté majeure. Comment organiser leur unité, en tenant compte de la diversité du recrutement ? DUVIVIER penchait pour deux compagnies françaises et six compagnies indigènes. Au combat, les deux premières étaient destinées à jouer le rôle de réserve du bataillon. Ces idées apportaient une réponse tactique sans résoudre le problème de la spécificité du corps. Il en sera longtemps ainsi. Une ordonnance royale du 25 décembre 1835 réorganise le corps des Zouaves à deux bataillons, chaque bataillon ayant deux compagnies françaises et quatre « arabes ». Les Zouaves demeurent une unité mixte. En 1836, CLAUZEL, revenu, les regarde comme une troupe indigène. L'année suivante, elle perd une bonne partie de ce caractère. Mieux payés ailleurs, nombre d'indigènes

désertent et changent de métier. Le recrutement local s'avère difficile. Si l'on croit BUGEAUD, en premier séjour en Afrique, à la tête de la division d'Oran, ce serait à cause du port du sac. « Les naturels du pays ont horreur de le porter », affirme-t-il dans une lettre au ministre de la Guerre.

La prise de Constantine, le 13 octobre 1837, jette du lustre sur les Zouaves. Ils sont les héros du jour. Leur colonne, sous La MORICIERE, a forcé les remparts et s'est enfoncée dans les ruelles de l'antique Cirta.

Le virage serait-il pris ? En janvier 1838, si l'on en croit le journal du Maréchal de CASTELLANE, « les Zouaves avaient quelques arabes au début ; ils n'en ont plus maintenant ». Connaissant mal le pays sur le fond, CASTELLANE s'avance trop. Le recrutement indigène se poursuit. Le Maréchal VALEE, gouverneur général de l'Algérie, après la mort de DANREMONT devant Constantine, le 12 octobre 1837, est hostile à ce mélange. Il plaide pour l'uniformité des corps réguliers et demande la dissolution des Zouaves. Le ministre de la Guerre ne le suit qu'à moitié. Il apprécie cette troupe composée de Français volontaires et acclimatés, et d'indigènes vaillants et dévoués. Constantine a prouvé sa valeur. Le rapport au roi du 21 décembre 1838 estime que le licenciement d'un corps ayant « toujours servi avec distinction ne s'imposait pas ». VALEE s'obstine et perd. Une ordonnance du 4 août 1839 prévoit la création d'un troisième bataillon d'une troupe à laquelle le duc d'Orléans, le mois suivant, trouve « fort bonne mine ».

L'évolution constatée s'accélère. En 1840, le futur général du BARAIL le remarque : « Les Zouaves ne comptaient plus guère que des Français. Cependant, il y restait encore quelques gens du pays, Arabes ou Kabyles, qui avaient pris goût à la vie militaire ou qui n'avaient pas voulu quitter leurs frères d'armes. »

Servir aux Zouaves est devenu un honneur. Le commandant SAINT-ARNAUD qui y est affecté ne tarit pas d'éloges. Le 23 avril 1841, il écrit à son frère : « Quels hommes ! Quels soldats ! Quels officiers ! Quel esprit de corps ! Les Zouaves c'est la garde impériale de l'Afrique, la vieille garde ! » Six mois plus tard, il renchérit : « Toujours les Zouaves en avant. Faut-il prendre un col, les Zouaves ; on craint pour l'arrière-garde, les Zouaves ; on craint pour le flanc gauche, les Zouaves sur le flanc gauche. Un bataillon est-il engagé, vite, les Zouaves, sac à terre et au pas de course, courez les soutenir. On fait une lieue, on se bat, et on refait une autre lieue pour venir reprendre ses sacs. L'armée est établie au bivouac depuis trois heures ; tout le monde a dormi et mangé sa soupe ; les Zouaves arrivent, et pour se lever le lendemain, deux heures avant les autres ! »

Cette notoriété, acquise par la vaillance, obtient récompense. On parle du corps des Zouaves. En 1842, il est officiellement dénommé régiment des Zouaves. Le colonel CAVAINAC, sur ses rangs depuis 1840, en devient le commandant en titre. De cette nouvelle génération de soldats, on dira vite : « brave comme un Zouave ! ». On colportera aussi qu'ils sont débrouillards, malins, habiles pour se faufiler de jour comme de nuit. Ils font tant et si bien qu'ils reçoivent le surnom de « chacals » qui se retrouve dans leur célèbre refrain : « Pan, pan l'Arbi – Les chacals sont par ici – Par ici, par là-bas – Sur la route de Mascara. »

Mais d'où proviennent-ils ces Zouaves, porteurs d'une chéchia rouge, destinés à s'inscrire dans la gloire de l'armée française et la vie parisienne (le Zouave du Pont de l'Alma) ? Ils sont français, issus des quatre coins de l'hexagone, préférant aventures et risques outre-Méditerranée à la monotonie ingrate du monde rural ou industriel. Professionnels accomplis, ils allient esprit frondeur au bivouac et rigueur dans l'action. Pour commander des Zouaves, il suffit de marcher avec eux et en tête. Ils suivent. La MORICIERE l'a prouvé à Constantine en 1837. Leur histoire ne fait que débiter.

Depuis 1842, les bataillons de Zouaves, présents essentiellement dans l'Algérois, formaient un régiment de Zouaves. 1852, SAINT-ARNAUD est ministre de la Guerre et RANDON commande à Alger. Les deux généraux, avec une bonne dizaine d'années d'Afrique derrière eux chacun, connaissent bien les troupes d'Algérie. D'un commun accord, ils transforment le régiment unique de Zouaves depuis 1842 en trois régiments (décret du 13 février 1852). Ce régiment eut à sa tête des colonels reconnus dignes du corps : CAVAINAC, LADMIRAL, CANROBERT, d'AURELLES de PALADINES, BOURBAKI. Ses anciens bataillons, renforcés, deviennent les 1^{er},

2^{ème} et 3^{ème} régiments de Zouaves.

Au sein de l'armée d'Afrique, les Zouaves, incontestablement, possèdent le droit d'aînesse. Ils datent de 1830. Les Légionnaires les suivent de peu. Leur acte de naissance porte sans ambiguïté 10 mars 1831.

(Extrait du livre : L'ARMÉE D'AFRIQUE, de 1830 à l'indépendance de l'Algérie, de Pierre MONTAGNON, paru en avril 2012 chez Pygmalion, coût : 23,90 euros, reproduit dans le bulletin n° 36 de l'Union Nationale des Zouaves).

EN REVISITANT LES ARCHIVES

Le Turco

Ils déposèrent le blessé dans l'alcôve aux rideaux de serge verte, puis, revenant vers le vieillard qui machinalement tenait toujours sa pipe inachevée : « Là ! Il ne vous donnera pas grand mal, le pauvre garçon, il a bien sûrement son compte. C'était un brave ; il sera mieux pour mourir ici que dans la plaine. »

Le vieux inclina gravement la tête. « Vous avez peut-être un fils sous les drapeaux, l'Ancien ? – Non, mais j'ai servi moi-même. Ex-clairon au 3^{ème} Zouaves, camarades. – Comme lui, alors, sauf que c'était aux Turcos. Mais il a sonné sa dernière charge... Et quelle charge ! Il était tombé qu'il sonnait encore, en enragé, et les autres bondissaient comme des diables. – C'était un brave, répéta simplement l'ancien clairon. Soyez tranquille, il aura la mort d'un brave et, s'il revient à lui, il aura un ami pour recevoir ses volontés. – Merci camarade. »

Ils s'éloignèrent, regagnant le bivouac, à travers le village encombré de morts et de mourants.

Le vieux resta seul, immobile au coin de la cheminée, rêvant... A quoi ? Au temps de sa jeunesse où, sonnait la charge, il escaladait avec son régiment les flancs escarpés des montagnes de Kabylie ou grimpa à l'assaut de Constantine.

Oh ! Les beaux jours de gloire et d'ivresse, où les notes claires des trompettes françaises faisaient fuir les Arabes, Russes, Autrichiens, Chinois...

Maintenant, vieillard impotent et débile, il voyait reculer ces hardis pantalons rouges devant les sombres masses prussiennes. Il était triste et seul.

Et il écoutait au fond de sa mémoire les sonneries joyeuses de jadis et une autre encore, faible, hésitante, celle d'un écolier aux joues brunes qui les gonflait de toutes ses forces en soufflant dans le clairon paternel.

François LORRAIN avait rapporté d'Afrique, avec une balle dans un genou, qui lui faisait traîner la jambe, et la médaille militaire qui ornait sa poitrine, un marmot de deux ans qu'il avait eu d'une Mauresque épousée là-bas et morte avant de quitter le sol natal.

Mais, débrouillard comme tous les troupiers, LORRAIN s'était fait père et mère à la fois pour son petit Pierre qu'il adorait tout en dissimulant sa tendresse paternelle, « incompatible avec la discipline », sous des dehors rudes et sévères.

L'enfant avait grandi. Il avait les traits de son père avec la peau bronzée et les cheveux crépus de sa mère. Il était hardi, intelligent et bon.

« C'est un fameux luron, qui sera un fameux soldat » disait orgueilleusement l'ancien clairon.

Malheureusement, le « moricaud » comme on l'appelait au village, tenait aussi de ses

ancêtres maternels des habitudes qui exaspéraient l'honnêteté rigoureuse de LORRAIN. Il avait beau multiplier les corrections, sans cesse, le gamin était pris en flagrant délit de maraude. Un jour, chose plus grave, il fut convaincu de vol. Cette fois, le vieux ne dit rien, mais il détacha sa médaille militaire et la pendit à son clou. Puis, malgré les supplications et le repentir de son fils, les prières même du volé, brave homme qui ne voulait pas la mort du pêcheur, il le chassa de sa maison, en déclarant qu'il n'était pas le père d'un voleur.

Pierre était parti et n'avait plus donné signe de vie : était-il mort ? On l'ignorait. Mais jamais l'ancien soldat n'avait plus prononcé son nom, et à cette heure où tant de pères tremblaient pour leur fils, il n'avait pas la triste douceur de craindre pour le sien.

Le rideau de serge avait tremblé, le blessé s'agitait avec un faible gémissement. Allumant une chandelle fumeuse, le père LORRAIN s'approcha de l'alcôve sombre. Voulez-vous quelque chose, mon brave ? Je... Il n'acheva pas. Galvanisé par cette voix, le mourant s'était levé sur les coudes et, dans ce pauvre visage mutilé, entouré de linges sanglants, le père venait de reconnaître son fils.

« Pierre, Pierre... » balbutia-t-il, étranglé. Le suif coulait sur ses doigts en gouttes brûlantes sans qu'il s'en aperçut. Il restait là, immobile, hagard, regardant d'un œil égaré cet enfant tant aimé, tant pleuré en secret.

Le blessé, lui aussi, l'avait reconnu : « Pardon, père, pardon » gémit-il en joignant les mains.

Le vieux, la gorge serrée, ne répondit pas.

« Pardon, je vous en supplie, répéta le malheureux, père, j'ai mal vécu mais je meurs bien ».

Le vieux se taisait toujours. L'autre retomba, accablé, sur son oreiller. Mais, alors, il sentit quelque chose d'humide tomber goutte à goutte sur son visage. Le père pleurait et ces larmes bénies purifiaient ce front souillé comme un second baptême. Puis, détachant sa médaille militaire pendue depuis tant d'années aux pieds du crucifix, le vétéran la posa sur la poitrine de son fils.

Une sorte d'extase illumina les traits pâles du mourant. Il porta d'une main tremblante le glorieux insigne à ses lèvres en murmurant : « Merci ». Et il expira.

« Sergent, faites l'appel ! »

Le jour naissait, le régiment décimé se rangeait sac au dos.

« Aubert ? – Présent – Mohamed ? Ali ? LORRAIN ? – Présent, répond une voix mâle ».

Tous les regards se tournent vers le clairon. Le vieux, livide, mais les yeux secs, revêtu de l'uniforme de son fils, sort des rangs : « Je me nomme LORRAIN, ancien clairon au 3^{ème} Zouaves, je remplace mon fils, tué à l'ennemi ».

Silencieusement, le capitaine se découvre devant le vétéran, et l'appel continue.

« En avant ! ». L'ennemi est revenu, enserrant la petite troupe.

« En avant ! ». Le clairon sonne la charge... Un frisson passe dans l'âme des soldats à son accent sauvage, déchirant. C'est quelque chose de terrible, de désespéré, c'est le cri de colère, de haine, de vengeance, du père et du Français. Et les Turcos bondissent, emportés, grisés, farouches.

Le vieux court aussi fort qu'eux. Il ne traîne plus la jambe. Allez, le clairon aux lèvres, il sonne, sonne sans s'arrêter. Le sang lui sort de la bouche, ses yeux sont troubles, ses tempes battent. Il va, il va, sonnait toujours furieusement.

Une balle lui fracasse le bras droit. Il prend le clairon de la main gauche. Une autre lui traverse la jambe. Il continue de courir. Enfin, une dernière le frappe en plein cœur et il tombe, à la place même où est tombé son fils quelques heures auparavant.

(Article signé Arthur DOURLIAC, paru dans la Revue du Souvenir Français de janvier 2013).

Les sections de mitrailleuses du 2^{ème} Zouaves

Une conférence internationale, réunie début 1907 à Algésiras, avait chargé la France et l'Espagne d'assurer l'ordre et la prospérité de l'empire chérifien dans leur zone d'influence respective. Cette intervention dans les affaires marocaines provoqua une explosion de xénophobie et la police du Sultan ne parvenait pas à rétablir la tranquillité.

Le Gouvernement français, fort des droits dont il était investi, dut intervenir dans l'Est et l'Ouest marocain jusqu'aux confins sahariens. L'action politique et militaire de la France dura plus de vingt années au prix de lourds sacrifices mais gagna finalement la sympathie et le loyalisme des populations.

C'est le Général LYAUTEY, commandant la Division d'Oran qui fut chargé de l'inauguration et du commandement de cette opération.

Les quatre bataillons du 2^{ème} Zouaves vont participer à cette vaste opération. Le 23 décembre 1907, le Général LYAUTEY reçut la soumission des tribus Béni Snassen à Taforalt. Le drapeau du 2^{ème} Zouaves fut le premier drapeau français à se déployer sous le ciel marocain.

Mais, suite au massacre d'ouvriers en majorité français sur les chantiers des travaux du port de Casablanca par les tribus Chaouïa, le 30 juillet 1907, un corps de débarquement fut envoyé par mer. Les bataillons du 2^{ème} Zouaves, occupés à ne pas dégarnir la frontière algéro-marocaine et la garnison d'Oudjda, le régiment n'était représenté dans ce débarquement que par ses sections de mitrailleuses.

C'étaient des unités nouvellement créées dont seuls, parmi les régiments d'Afrique, les régiments de Zouaves étaient pourvus. Armées de l'« ancêtre » des mitrailleuses en usage dans l'Armée, la mitrailleuse « de Puteaux », les sections de mitrailleuses allaient se révéler des unités d'élite tant par leur technicité que par leur belle attitude dans l'action.

Deux sections du 2^{ème} Zouaves vont participer aux opérations de Casablanca. La section du Lt BOYRE participa au débarquement le 8 août. La section du Lt PARISON partit d'Oudjda et rejoignit la première au début septembre. Elles participèrent aux opérations que les troupes françaises furent amenées à effectuer au-delà de Casablanca. Elles se distinguèrent en septembre et octobre aux combats de Taddert, participèrent aux prises de Médioune et de Séttat et au dégagement de la plaine du Tirs.

En mars 1908, elles combattirent autour du Camp de Boucheron. Une section rentra ensuite à Oran, l'autre étant affectée à un autre régiment de Zouaves. La section rentrée à Oran repartit aussitôt sous les ordres du Lt PRUNIS, accompagnant le 1^{er} bataillon aux postes du Sud et ne revint à Oran qu'en juin.

A partir d'octobre 1909, les 2 sections de mitrailleuses du 2^{ème} Zouaves vont participer aux « tournées de police » au Maroc, maintenant dotées de mitrailleuses dites de « St-Etienne ». Maintenant commandées par le Lt BARBEYRAC de ST-MAURICE, les sections vont prendre part à plusieurs opérations.

Du 30 novembre au 7 décembre 1909, ce sera la reconnaissance dans l'ouest d'Oudjda (région de l'Oued Irsan et l'Oued Metlili) proche de la Moulouya et jamais encore parcourue.

Du 14 au 22 janvier 1910, ce sera dans le nord-ouest d'Oudjda, entre Taforalt et les contreforts du Massif des Béni Snassen, surplombant la Moulouya et la Zaouia de Si Tayeb.

Du 31 mars au 6 avril 1910, reconnaissance plus profonde dans le sud d'Oudjda, vers Guéfaït sur l'Oued Za, exigeant des efforts soutenus aux troupes, le pays étant très difficile et par mauvais temps.

Du 11 mai au 11 juin, participation à une colonne d'observation sur l'Oued Za , tâche ingrate rendue pénible par l'inclémence du temps.

Du 25 juin au 14 septembre, occupation du Ksar de Taourirt sur la piste reliant Oudjda à Fez. Durant cette occupation les sections de mitrailleuses de BOYLE et de BARBEYRAC, en reconnaissance à Moul-el-Bacha, eurent affaire à de forts contingents de tribus riffaines. Les combats furent rudes et sanglants, de lourdes pertes furent infligées aux agresseurs.

La section BARBEYRAC passa ensuite aux ordres du 1^{er} Etranger installé près du Marabout de Moul-el-Bacha et elle va « barouder » sur la Moulouya. Puis, en octobre, avec le 4^{ème} bataillon du 2^{ème} Zouaves, elle va rentrer à Oran, remplaçant le 2^{ème} bataillon et la section ROUBEIX qui vont tenir garnison à Oudjda, pour participer aux tournées de police dans les zones pacifiées.

En 1914, on retrouve la section BARBEYRAC détachée au 6^{ème} bataillon du 1^{er} Etranger dans la colonne dite de Taza, renforçant les troupes du Maroc. Le 6 juillet, elle suit le bataillon de Légion à Taza puis au camp de Bou-Ladjraf. Et c'est là qu'elle est touchée le 30 juillet par l'Ordre de Mobilisation Générale qui la ramena à Oudjda.

Dès les premiers jours d'août, le 1^{er} et le 11^{ème} Bataillons du 2^{ème} Zouaves partaient d'Oran pour rejoindre le 5^{ème} Bataillon à Sathonay pour former le 2^{ème} Régiment de Marche de Zouaves....

UNE BREVE HISTOIRE

Rencontre inattendue et feu de salve

C'était un après-midi ensoleillé à Sidi-Aïch en Kabylie. Un contingent d'une vingtaine de recrues venait d'arriver au bataillon en droite ligne des centres d'instruction en France.

Comme de coutume, la « mise dans le bain » s'effectuait immédiatement sous la forme d'une patrouille d'initiation dans les collines environnantes, réputées sûres. Les jeunes ne disposaient pour tout armement que de leur fusil et de quelques cartouches. Pour assurer la sécurité rapprochée, l'officier instructeur disposait d'un goum de quelques harkis et soldats expérimentés, armés de pistolets mitrailleurs.

L'affaire allait bon train. Les recrues, forcément un peu angoissées, découvraient de nouveaux paysages et les bienfaits du binôme, des distances à prendre, de l'éclairage avant et de la flanc-garde, le tout dans une chaleur qui rôtissait les crânes sous le casque lourd, obligatoire pour les troupes métropolitaines non brevetées parachutistes. A cinquante mètres en avant, et sur les côtés (encore que le terrain très pentu s'y prêtait mal), les « anciens » faisaient consciencieusement, mais aussi machinalement, leur travail de chiens de garde.

Et soudain, au détour d'une large piste forestière, ce fut la rencontre, inattendue en ces lieux aussi proches de nos implantations. Une colonne de jeunes gens arabes ou kabyles, sans armes, protégés par une équipe de fellaghas armés de pistolets mitrailleurs, reproduisait sur le terrain, en sens inverse, notre propre configuration !

Cela dura initialement quelques secondes, moins d'une minute certainement. Des deux côtés, les rafales se mirent à crépiter. Chez nous, les recrues appliquèrent précipitamment les préceptes de l'action, se « poster », avec bon nombre de dégringolades vers l'aval. Chez les fellas, c'est la débandade et la fuite à toutes jambes dans la direction opposée. Une rapide inspection montre qu'il n'y a pas de dégâts chez nous.

De l'autre côté, trois moujahidines en uniforme ont été tués nets et leurs armes gisent à leur

côté : les réflexes ont été plus rapides côté français.

Très vite, la poursuite s'organise, mais ni le terrain ni la nécessité de protéger nos recrues mal armées et non aguerries ne la rendent facile, d'autant plus que les hors-la-loi ont quitté la piste pour dégringoler les pentes broussailleuses.

L'officier commandant le détachement gagne alors un surplomb d'où il voit les fells remonter la pente d'en face, qui se dénude vers le sommet, à une distance d'environ cinq cents à six cents mètres. Il ne lui servait à rien de déplorer l'absence de fusils-mitrailleurs, mais des réminiscences remontant à la guerre de 1914, que lui racontait son père, lui revint à l'esprit : confiant la sécurité rapprochée aux harkis, il dispose ses hommes en deux lignes et commande alors, après avoir rapidement expliqué le processus à appliquer : « Pour un feu de salve, hausse 600 mètres, objectif les hommes devant nous, concentration sur le groupe de droite, feu ! ». Le procédé fut-il efficace ? Seuls nos ennemis d'alors pourraient nous le dire aujourd'hui.

Mais la mission était remplie. Ce sont des hommes aguerries qui rejoignirent les cantonnements, racontant déjà leur guerre, leurs exploits et leur baptême du feu.

Trois adversaires et leurs armes avaient été éliminés du tableau. Enfin, il était bon d'avoir créé un climat d'insécurité dans notre zone de responsabilité, fut-ce au prix de procédés de combat que n'enseigne plus notre école de guerre.

(Source : GENERATION DJEBELS, Editions du POLYGONE, récit de J.P. CHRISTEN alors sous-lieutenant (2^{ème} BCP- 28^{ème} BCA – 4/44^{ème} RI) Djidjelli – Grande Kabylie, de 1955 à 1959.

oooOOOooo

Le dernier Poilu

Dans un cercueil couvert du drapeau tricolore,
Repose dans la paix notre dernier Poilu.
Il rassemble aujourd'hui, et pour longtemps encore,
Des milliers de soldats avec lui disparus.

J'avais quatre ans lorsque la guerre m'a pris mon père.
La terre de Champagne s'est refermée sur lui.
Il n'a pas de tombeau, il dort près de ses frères,
Là où ils sont tombés, par milliers avec lui.

Sur les doigts d'une main, on les comptait sans peine,
Les derniers survivants de ces affreux combats.
Aujourd'hui, c'est fini, dans les années qui viennent
Ce seront leurs enfants que l'on décomptera.

Lazare n'était pas celui de l'Evangile
A qui le Christ a dit : « Lazare, viens dehors ! ».
Mais il s'en va, marqué du sceau indélébile
Des Poilus qui, au front, ont partagé son sort.

La célèbre Coupole de nos Invalides
Abrite sous ses ors une armée de drapeaux.
Une cérémonie tout simplement splendide
S'y déroule à la gloire de ces héros.

Mais lorsque les porteurs ont soulevé la bière
Tout imprégnée encore du parfum de l'encens,
J'ai dit, en regardant le portrait de mon père,
« Aujourd'hui, tu as eu un bel enterrement.. »

Madeleine BROCHARD-MOY

(Madeleine Brochard-Moy avait 97 ans et 10 mois quand elle a écrit ce poème, le soir même des cérémonies à la mémoire de notre dernier « Poilu » Lazare Ponticelli, qu'elle a suivies à la télévision, le portrait de son père sur ses genoux, comme chaque 11 novembre.

Madeleine est la doyenne de l'association des Amis de Pontivy. Connue pour ses talents de chanteuse et de poète. Elle va maintenant vers ses 104 ans. Son père était sergent au 33^{ème} RIC; Il est « Mort pour la France » le 25 septembre 1915, à Souin, dans la Marne, avec ses frères d'armes de la 10^{ème} DIC.)